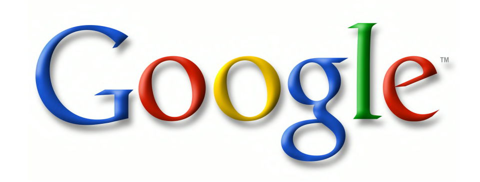
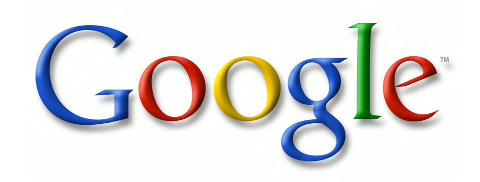




L'auteur du traité de l'imitation de Jésus-Christ

Claude Antoine Ducis


VE RI
TAS



L'AUTEUR

DU

TRAITÉ DE L'IMITATION

DE

JÉSUS-CHRIST

PAR L'ABBÉ C.-A. DUCIS

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE,

INSPECTEUR DES ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES,

ANCIEN PROFESSEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE ET DES COMITÉS DE PARIS ET DE TURIN POUR LES TRAVAUX HISTORIQUES, &c.

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION

presque entièrement refondue, considérablement augmentée et ornée d'un portrait.

ANNECY

ANCIENNE IMPRIMERIE CH. BURDET

J. NIÉRAT ET Cie, SUCCESSEURS

1876

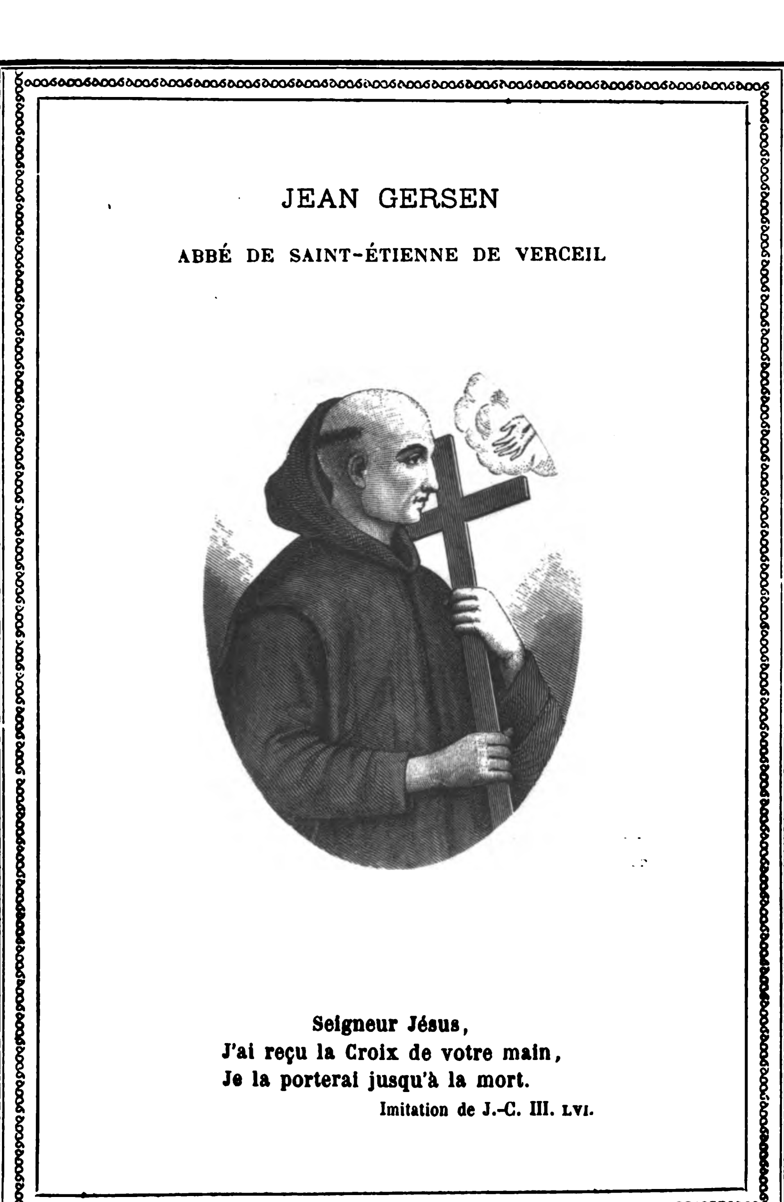
L'AUTEUR

DU

TRAITÉ DE L'IMITATION

DE

JÉSUS-CHRIST



JEAN GERSEN

ABBÉ DE SAINT-ÉTIENNE DE VERCEIL

Seigneur Jésus,
J'ai reçu la Croix de votre main,
Je la porterai jusqu'à la mort.
Imitation de J.-C. III. LVI.

L'AUTEUR

DU

TRAITÉ DE L'IMITATION

DE

JÉSUS-CHRIST

PAR L'ABBÉ C.-A. DUCIS

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE,

INSPECTEUR DES ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES,

ANCIEN PROFESSEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE ET DES COMITÉS DE PARIS ET DE TURIN POUR LES TRAVAUX HISTORIQUES, &c,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION

presque entièrement refondue, considérablement augmentée et ornée d'un portrait.

ANNECY

ANCIENNE IMPRIMERIE CH. BURDET

J. NIÉRAT ET Cie, SUCCESSEURS

1876

L'accueil fait aux quelques pages tirées de la *Revue savoisienne* sur l'*Auteur de l'Imitation*, m'engageait à donner un travail plus étendu. Je le commençai en déférant à la demande de reproduire ma première brochure dans l'*Union savoisienne*. Pendant cette publication, je reçus de M. l'abbé Blanchet plusieurs brochures italiennes, publiées à l'occasion de la fête de Cavaglià ; du P. Zozime, de Chambéry, une collection du *Journal de Florence*, qui avait traité la même question, et enfin du P. Camille Mella, Jésuite, de Verceil, son ouvrage *Della controversia Gerseniana*, le plus approfondi que j'aie pu voir sur cette question et que je regrette de n'avoir pas connu avant de commencer.

L'opuscule que j'offre au public n'est donc pas la suite régulière des articles qui ont paru dans l'*Union savoisienne*, et dont plusieurs ont été modifiés. C'est, en réalité, une troisième édition plus développée.

La gloire du *Traité de l'Imitation* a été revendiquée pour plusieurs contrées, dont quelques partisans ont poussé l'esprit de rivalité jusqu'au ridicule.

Placé dans une région adossée à une partie centrale des Alpes, et qui, à cause de cette situation, a subi diverses dominations, nous nous sommes trouvé néanmoins dans une parfaite indépendance de sentiments. Car nos origines nationales ne relèvent ni de la France, ni du Piémont, encore moins de la Hollande ou de la Bavière.

Nous n'avons aucun intérêt de caste ni de clocher dans cette question.

Aussi n'avons-nous cherché que la vérité, et nous l'avons affirmée avec l'assurance que donne une conviction raisonnée. Nous n'avons pas craint même de stigmatiser certains travers, qui ne peuvent s'expliquer que par les illusions de l'amour-propre national.

La cause paraît finie. Rome et la science ont été d'accord, comme toujours. Il ne reste plus qu'aux nouveaux éditeurs de l'*Imitation* à sortir de la routine et à ne pas fermer les yeux à la lumière.

Je n'ajouterai que quelques observations relatives aux pages 5, 23 et 24 de cet opuscule.

La tradition locale qui fait naître Jean Gersen *ai campi di Cavaglià*, a trop d'autorité pour qu'on puisse s'en écarter. C'est pourquoi nous n'avons pas discuté si le nom de *Canabacum*, qu'on lit dans le manuscrit d'Allacci-Biscia, représente une métathèse, assez commune d'ailleurs, comme on la trouve ici dans *Gebenna* pour *Genava* ou *Janoba* ; et si, en conséquence, la variante *Cabanacum* pourrait mieux convenir à Cavagnago dans la Levantine, où il n'y a pas de tradition, qu'à Cavaglià, où elle est consistante. Entre la Doire et le Tessin, on rencontre une dizaine de noms de localités, dont le radi-

cal celtique *Cabal* ou *Canval* concorde parfaitement avec l'étymologie grecque d'*Yporédia*, Yvrée, donnée par Pline, *Hist. nat.* III. XVII.

D'après le P. Mella, l'appréciation de M. Philarète Chasles remonterait à vingt ans plus tôt et serait contemporaine de celles de Guérard et de Dégerando. Je n'ai pu vérifier. Mais son témoignage n'en serait que plus précieux.

Tout en tenant pour la Haute Italie contre les Gersonistes et les Kempistes, M. Cibrario s'est fourvoyé sur le nom de Jean Gerso, hospitalier de saint Antoine du XIIe siècle. Mais, à la dernière date connue de ce personnage, 1194, il n'aurait pu citer saint François d'Assise, qui n'avait alors que douze ans, et dont la parole n'a pu obtenir de l'autorité que depuis l'approbation de son Institut, en 1215. C'est ce qu'ont démontré Mgr Bernardi, *Discorso..... inaugurandosi una lapide monumentale à Giovanni Gersen ;* et le P. C. Mella, *Della controv. Gers.,* p. 200.

P. S. aux pages 35, 49 & 50.

Deux journaux italiens, la *Metropoli Eusebiana*, de Verceil, du 10 juin, et l'*Emporio popolare,* de Turin, du 14 juin 1876, nous annoncent les découvertes précieuses faites dans la bibliothèque de l'université de Padoue par le P. Claude Buzoni, du monastère de Mont-Cassin, berceau de l'ordre de St-Benoît, où ont commencé et se continuent encore les travaux paléographiques des Bénédictins avec une richesse et une perfection que j'ai eu l'avantage d'admirer en 1867.

C'est d'abord un codex de l'*Imitation* de 135 pages in-16, protégé par deux plaques de bois recouvertes de peau. Le caractère du texte est roman de la seconde moitié du XIIIe siècle, selon les principes établis par M. Cossa pour cette partie de l'Italie. L'*i* n'est jamais pointé. Il y a beaucoup d'abréviations régulières. Les titres des chapitres et les lettres initiales sont en rouge. La distribution et la numération des chapitres est conforme au manuscrit *de Advocatis,* dont celui-ci est contemporain.

Sur le parchemin auquel se rattache la couture des feuilles on lit: *Johannis Gersen de Imitatione Christi.* A la première page du texte : *Joannis Gersen. Incipit libellus de Imitatione Christi,* etc. Le nom de l'auteur est en caractères de transition du roman au gothique, d'une encre un peu plus noire que celle du texte, et il paraît avoir été ajouté à la fin du XIIIe siècle ou, au plus tard, au commencement du XIVe, aussi bien

qu'une note marginale indiquant que les Bénédictins de Ste-Justine de Padoue avaient destiné ce volume à leurs confrères de Saint-Georges-Majeur à Venise, d'où il est rentré à Padoue.

Cette coïncidence confirme ce que nous avons avancé, page 47, à savoir que l'inscription du nom de l'auteur, qui semblait inutile à Verceil et aux environs, où il était parfaitement connu, devenait nécessaire à mesure que les copies de l'ouvrage s'éloignaient du lieu de leur origine.

Ce manuscrit réunit à lui seul l'autorité de celui *de Advocatis* pour l'âge, et celle des manuscrits d'Arona et de Bobbio pour l'époque de l'inscription nominale.

Le second manuscrit trouvé donne la plus ancienne traduction de l'*Imitation* en dialecte lombard. Le caractère est de transition du roman au gothique, de la fin du XIII[e] au commencement du XIV[e] siècle. Les lettres initiales sont miniaturées en émaux. Il y a aussi beaucoup d'abréviations. Les *i* ne sont pas ponctués. La numération des chapitres est conforme au manuscrit *de Advocatis*.

L'union de l'université de Padoue à celle de Verceil au XIII[e] siècle, et le rétablissement de la première lors du transfert de la seconde à Turin, expliquent la conformité de ces deux manuscrits à ceux d'origine Verceillaise, et leur témoignage vient corroborer la thèse que nous avons établie d'ailleurs en toute évidence, c'est-à-dire, la paternité historique de Jean Gersen au XIII[e] siècle à Verceil, et couséquemment l'exclusion non seulement de Gerson et de Thomas de Kempen, mais d'un auteur quelconque du XIV[e] siècle à Windesheim en Hollande.

L'AUTEUR

DU

TRAITÉ DE L'IMITATION

DE JÉSUS-CHRIST

I

Entre les bassins de la Doria et de l'Elvo, et les anciennes seigneuries d'Ivrée et de Verceil, un ensemble de plateaux encadrent le petit lac de Viverone. Au flanc sud-est, à l'extrémité de la colline de la Serra, qui sépare les arrondissements d'Ivrée et de Biella, s'étale le gros bourg de Cavaglia, autrefois *Cabanaco* ou *Canabaco*.

Le 28 octobre 1874, il avait revêtu ses plus beaux habits de fête, et voyait accourir dans ses places et ses rues près de dix mille personnes, parmi lesquelles Mgr Fissore, archevêque de Verceil, NN. SS. Moreno, évêque d'Ivrée, Mascaretti de Suze, Salvai d'Alexandrie, Léto de Bielle, Garga, auxiliaire de Novare, un clergé nombreux, les membres des familles les plus distinguées de ces con-

trées, des représentants de la magistrature, du barreau, de l'administration, de l'armée, de l'instruction publique, de la presse, etc. reçus au milieu des démonstrations les plus sympatiques, carillon des cloches, détonations des boîtes, feux et musique du 30me de ligne en garnison à Ivrée, et venu aussi pour la solennité.

Il manquait à la fête d'abord Mgr Losanna, mort depuis peu, évêque de Bielle et l'un des premiers promoteurs de l'œuvre avec Mgr Moreno, Mgr Rinaldi, évêque de Pignerol, autre promoteur, Mgr Calabiana, archevêque de Milan, Gastaldi, archevêque de Turin, qui se sont fait excuser à cause de leurs occupations, aussi bien que M. Bonghi, ministre de l'Instruction publique, le savant Frédéric Sclopis, l'historien César Cantù, dont les réponses à l'invitation témoignaient d'une chaleureuse sympathie pour cette œuvre nationale. Ce dernier, en s'excusant sur sa vieillesse, dit qu'il s'unira d'intention à Cavaglià par la prière et par la lecture d'un chapitre de plus de l'*Imitation*, qu'il lit chaque jour (1).

(1) Ceci nous rappelle le legs fait par J.-François Ducis, de l'Académie française, d'une jolie édition de l'*Imitation*, « mon livre de tous les jours. »

Après la grand'messe célébrée solennellement dans la somptueuse église de Cavaglià par Mgr Moreno, doyen de l'épiscopat piémontais, le clergé se dirigea vers la chapelle du fond; l'archevêque de Verceil et les évêques d'Ivréa et de Bielle levèrent le voile qui couvrait un monument; un frisson d'indicible émotion saisit l'assistance.

Ce monument, en marbre de Carrare, revêt la forme d'une stèle funéraire surmontée d'un pignon triangulaire à oreillettes. Le tympan porte les armes de Cavaglià. La face est remplie au sommet par un médaillon représentant en haut-relief le buste de Jean Gersen, tenant une croix; au-dessous on lit cette inscription, composée par l'illustre professeur de l'Université de Turin, Thomas Vallauri :

IOANNI GERSEN
CABALLIACENCES
POPVLARI SVO IMMORTALI
HONORIS CAVSA P.P.
AN. MDCCCLXXIIII.

C'est-à-dire en français : *les habitants de Cavaglià ont élevé ce monument pour honorer leur immortel compatriote Jean Gersen, l'an 1874.*

Au bas est représenté un livre,

sur lequel on lit : DE IMITATIONE CHRISTI.

Au milieu da la plinthe sont les armes de l'archevêque de Verceil, et de chaque côté celles des évêques d'Ivrée et de Bielle. C'est en souvenir de ce que Cavaglià a dépendu successivement des diocèses d'Ivrée, de Verceil et de Biella.

Ensuite le clergé retourna au chœur, et M. l'abbé Bernardi, vicaire-général de Pignerol, prononça un discours remarquable sur l'excellence du livre de l'*Imitation* et sur la controverse qui s'est élevée relativement à son auteur. On termina par le chant du *Te Deum* et la bénédiction du T.-S.-Sacrement.

Après la fête religieuse, le comte Oliviéri réunit dans un banquet 70 personnes des plus distinguées. On entendit ensuite la lecture du procès-verbal de l'inauguration du monument, auquel 30 des premiers invités apposèrent leur signature avec les deux secrétaires, chanceliers d'Ivrée et de Biella.

Un télégramme apporta cette nouvelle au Souverain-Pontife, qui l'accueillit avec bonheur, et envoya sa bénédiction à toute l'assistance.

La journée se termina par des réjouissances publiques, ballons, feux de joie, musiques, etc. (1).

(1) Bartolomeo Scaiola, *Cavaglià*, XXVIII *octobre* MDCCCLXXIIII. *Giovanni Gersen, l'autore della Imitazione di Christo.*

II

Malgré la modestie du monument, l'objet de la fête n'en était pas moins tout un événement dans l'histoire des Lettres chrétiennes ; car il s'agit du « plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Evangile n'en vient pas, » selon la naïve expression de Fontenelle, qui résume toute une démonstration.

Qu'y a-t-il d'étonnant alors que quatre nationalités se soient disputées, à travers les siècles, l'auteur de ce livre inimitable ! Rappelons les candidats les plus avérés.

1° Jean Gersen, né au village *dei Campi* à Cavaglià, diocèse de Biella, vers la fin du XII[e] siècle, d'une famille qu'on dit originaire de Bavière, et qui subsiste encore sous le nom italianisé de Gerseno ou Gersenio (1). D'abord novice chez les Bénédictins de Cavaglià, puis professeur à l'Université de Verceil, ensuite maître des novices, enfin abbé de Saint-Etienne de Verceil de 1220 à 1240, et mort vers 1245.

2° Thomas, chanoine régulier de St-Victor à Paris, premier abbé de la maison de sa congrégation, fondée à Verceil, en 1219, sous le titre de *St-André* par le cardinal Gallon de Bichieri, orignaire de cette ville, et alors légat en France.

3° Saint Bonaventure, né en 1221 à Bagnaréa, franciscain en

(1) Millin, *Voyage en Savoie, en Piémont*, etc. II, 361. *Picccole Letture*, etc. 133. — A. Blanchet, *notes sur les familles Gerseno*.

1243, professeur, puis général de l'ordre en 1256, refusa l'archevêché d'York en 1265, mourut en 1274, au concile de Lyon.

4° Saint Thomas d'Aquin, né en 1227, dominicain en 1243, professeur dans plusieurs universités, refusa l'archevêché de Naples et mourut en 1274 à Fossanova, en route pour le concile de Lyon.

5° Ludolphe de Saxe, né vers 1300, d'abord dominicain, puis prieur de la Chartreuse de Strasbourg en 1330, et mort en 1377.

6° Jean Charlier, dit de Jarson ou Gerson, nom du village où il était né, diocèse de Rheims, en 1363 : devenu chancelier de l'Université de Paris, et mort en 1429.

7° Thomas Hœmerchen dit *à Kempis*, parce qu'il était né au village de Kempen, diocèse de Cologne, vers 1383 ; devenu sous-prieur au chapitre augustinien de Saint-Agnès, près Zwol, et mort en 1471.

Les droits du premier se fondent sur l'apposition de son nom *Johannis Gersen abbatis* aux plus anciens manuscrits d'Italie, ceux d'Arona, de Bobbio, d'Allacci-Biscia, antérieurs à la seconde moitié du XIVe siècle : ce dernier même mentionne formellement la patrie de Jean Gersen *de Canabaco*. Dans le premier le nom de l'abbé Jean Gersen se trouve placé en titre de chaque livre et répété à la fin comme auteur, et de la même encre et de la même écriture que le reste du texte. Les plus anciens après ces trois premiers et un quatrième dont nous parlerons après, sont ceux de Parme, de Padolirone, de Schyre, de Sluzo, du Vatican, de Turin et de Venise.

Le nom abrégé de *Ges.* ou *Gers.*, que portent quelques autres manuscrits, fut interprété par certains auteurs français en *Gerson;* ce qui n'a pu être fait qu'assez tard, et lorsque cet appendice onomastique d'apparence nobiliaire, que lui refusait l'obscurité de son origine, fut devenu le nom historique du célèbre chancelier, selon la manie de cette époque. D'après ce principe, le nom de *Jean Gerson*, sans la particule, *de*, devrait être considéré comme une variante de *Jean Gersen*, seul vrai nom patronymique de famille reconnu, à moins qu'il ne fût suivi de la qualification de *cancellarius Parisiensis*. Elle ne se lit sur aucun des manuscrits les plus anciens.

Le premier qui porte le nom du chancelier de Gerson comme au-

teur, n'est que de la seconde moitié du xve siècle, 1480.

L'existence et la profession de Jean Gersen, successeur de Robaldus à l'abbaye de Saint-Étienne de Verceil, a été, d'ailleurs, parfaitement établie, à l'aide de documents historiques remontant jusqu'à la première moitié du XIIIe siècle, dans les travaux de Modena et de C. Cajetan, bibliothécaire du Vatican au XVIe siècle, de Cusano, Bellini, Della Chiesa, évêque de Saluces, Rossotti et Corbellini au XVIIe, de Mulatera, Durandi, Muratori, Oliveri et Valsecchi au XVIIIe, sans compter les travaux des bénédictins de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Il était tellement évident que l'*Imitation* avait vu le jour à Verceil dans la première moitié du XIIIe siècle que, pour faire bénéficier la France de cette gloire au préjudice de l'Italie, on imagina de l'attribuer au célèbre professeur Thomas *Gallo,* ainsi appelé parce qu'il était français, contemporain de Jean Gersen à l'Université de Verceil. Mais ce fut tout là ! Son nom ne se trouve sur aucun manuscrit, et l'idée de sa candidature est très-moderne.

La piété et la solidité de doctrine de saint Bonaventure, qui l'ont fait surnommer le docteur séraphique, sont les seuls motifs qui lui aient valu quelques partisans. La citation du chapitre XXV du livre I de l'*Imitation* dans les *Collationes ad fratres Tholosanos* attribués à ce saint, n'infirmerait pas sa candidature, attendu qu'elles contiennent d'autres citations d'Ubertin de Casal, de Bernardin de Sienne, postérieurs à saint Bonaventure, et que conséquemment elle ne sont pas de lui. Il n'y a, d'ailleurs, aucun manuscrit sous son nom.

Les nombreuses ressemblances entre quelques chapitres des livres III et IV de l'*Imitation* et l'office du Saint-Sacrement composé par saint Thomas d'Aquin en 1263, ont fait naturellement présumer qu'il pouvait être l'auteur de l'ouvrage, s'il n'en a pas été inspiré.

Mais voici une remarque très-judicieuse faite au siècle dernier par M. J. Valart. Dans le IVe livre de l'*Imitation*, l'auteur, en engageant à se préparer dignement à la réception de la sainte communion, rappelle le choix des bois de l'arche d'aillance qui devait enfermer les Tables de la loi, le choix des victimes pour les holocaustes, la marche pompeuse de l'Arche

transportée au nouveau temple par Salomon. Si les processions du saint Sacrement avaient été en usage, il n'aurait pas manqué d'y faire allusion par comparaison à la procession de l'Arche, et n'aurait-il pas fait sentir la différence du repos momentané du saint Sacrement sur les reposoirs inanimés et sa demeure dans le cœur du communiant? Il n'a pas même parlé de la fête du saint Sacrement, qui a été institué en 1264. Evidemment saint Thomas d'Aquin, qui en a commencé l'office déjà en 1255, s'est inspiré du livre de l'*Imitation*, dont il a reproduit plusieurs traits.

D'ailleurs, son nom ne figure sur aucun manuscrit.

Ludolphe de Saxe a donné, pendant qu'il était prieur à la Chartreuse de Strasbourg, une vie de J.-C., dont le mérite lui a fait attribuer aussi le traité de l'*Imitation*, dont il n'avait fait qu'une traduction, en allemand, en 1340.

Il y a, d'ailleurs, dans les livres II, chap. II, III, XVI, XXI de l'*Imitation*, des rapports frappants avec les commentaires des psaumes 4, 33, 45, 76, 114 par ce religieux. Mais il est venu trop tard. Ce sont donc plutôt des réminiscences. Aucun manuscrit ne porte son nom.

Trois fausses suppositions ont fait la candidature de Jean Charlier; on a vu la première dans l'interprétation de *Johannis Gers.* en Gerson, qui n'est devenu son nom que plus d'un siècle et demi après l'apparition de l'*Imitation*. La seconde est l'attribution de l'*Internelle consolation*, qu'il aurait composée en français, puis traduite en latin sous le titre de l'*Imitation*. Or, le premier ouvrage n'est pas de lui, ainsi qu'on le voit par une lettre même de Gerson; il a été composé en latin, car on en a une traduction faite 1443 à Hesdin : ce n'est qu'une pastiche des trois premiers livres de l'*Imitation;* le quatrième manque. Son neveu, Thomas de Gerson, a fait une traduction de l'*Imitation;* ce qui a contribué à rendre vraisemblable la substitution nominale de Gerson à *Gersen* dont nous avons parlé plus haut.

Enfin à plusieurs éditions de l'*Imitation*, on a ajouté le traité *de Meditatione Cordis* et autres de Gerson, qui a passé de même pour être l'auteur du précédent.

Mais, tandis que ses partisans échafaudaient ainsi sa renommée,

son frère, dont on ne contestera pas l'intérêt à la maintenir, son frère, prieur des Célestins de Lyon, chez lesquels le chancelier s'était retiré, démolissait l'œuvre des zélateurs, et dans une lettre écrite en 1423, il donnait la liste des ouvrages du chancelier au nombre de 57, sans faire mention de l'*Imitation*, qui aurait été le plus beau.

Gerson, lui-même, légua toutes ses productions aux Célestins d'Avignon, par testament de novembre 1428. L'*Imitation* n'y a point figuré, pas plus que dans la liste donnée par son secrétaire, Jacques de Ciresio.

Aussi l'*Imitation* ne se trouve-t-elle dans aucune des premières éditions des œuvres du chancelier, sauf vers la fin du xv[e] siècle et au commencement du xvi[e].

D'ailleurs, les épines ne produisent pas des raisins, ni les mâcles des figues (1).

Les agissements et doctrines de Gerson au concile de Constance, et certaines préoccupations de toute sa vie, même des dernières années, qui furent pourtant les plus calmes, forment un repoussoir du parfum ascétique de l'*Imitation* (2).

(1) Saint Mathieu, cap. VII, 16.

(2) Rohrbacher, *Hist. univers.*, livre LXXXI. *Revue des questions historiques*, 26[e] livraison, p. 581-615.

Il n'en est pas de même de Thomas à Kempis, qui n'a laissé que des souvenirs de sainteté. Il ne lui a manqué que d'avoir vécu deux siècles plus tôt.

Les prétentions pour ce dernier n'avaient d'autre fondement qu'une note de Jean Busch et d'Herman Ryd, sur une traduction en allemand, faite en 1448, et que l'on assimila à une copie faite en 1441, à laquelle il avait ajouté sa signature, comme il l'avait mise également à la fin d'une bible en 1439 et d'un missel en 1414, copiés aussi par lui pour le service de sa maison, ainsi que cela se pratiquait avant l'usage de l'imprimerie et que l'indique la formule : *finitus et completus per manus fratris Thomæ Kempensis*. Les transcripteurs de sa copie ont pris le nom du *scriptor* ou *amanuensis* pour celui de l'*auctor*, et les éditeurs ont fait fait le reste, en abusant des préfaces du P. Rosweyde.

Le collaborateur et le premier biographe de Thomas à Kempis ne mentionne point l'*Imitation* parmi ses opuscules, qu'il aurait suffi, au reste, de parcourir pour ne pas y reconnaître l'auteur de l'*Imitation*.

Dans une lettre écrite de Paris

en 1493, J. Langlois cite une édition où l'auteur est dit *de Campis*. Mais il ne faut pas oublier que Jean Gersen a pu s'appeler *Joannes à Campis*, village de sa naissance, à la manière des religieux, comme *Joannes à Kempis*, qui était déjà supérieur au Mont-Sainte-Agnès, quand son frère Thomas y entra. Cette ressemblance, jointe à la qualité du copiste, a pu causer des *qui pro quo* à ceux qui ne connaissaient pas le village de Jean Gersen dans la paroisse de Cabanaco, et faire attribuer à la Hollande ce qui venait d'Italie.

Plusieurs manuscrits de l'*Imitation* portent, sous la même formule, les noms d'autres copistes, qui auraient aussi passé pour en être les auteurs, comme Henri Tengnagel, Georges de Gœttingen, Philippe Lessat, Herman l'Hermite, Jean Pire, Louis du Mont, Sanct le Chartreux, etc. à qui il n'a manqué que d'avoir un panégyriste comme en a eu Thomas de Kempen.

III

Il serait trop long de rappeler ici les centaines de Mémoires pour et contre publiés successivement sur cette question.

Le monastère bénédictin d'Arona avait été cédé aux Jésuites, qui y établirent un noviciat en 1574. Le P. Maggioli y apporta d'une autre maison bénédictine de Gênes un manuscrit de l'*Imitation*, qui porte cinq fois le nom de l'auteur, *abbatis Johannis Gersen*. Le recteur P. Rossignoli en fit part aux pères Possevin et Bellarmin, qui, en con-

séquence, dans leur histoire des écrivains ecclésiastiques, abandonnèrent la cause d'*A Kempis,* et revendiquèrent pour l'abbé de Verceil la paternité de l'*Imitation.*

Léon Allacci, successeur de Bellarmin dans la charge de bibliothécaire du Vatican, en apporta de la bibliothèque palatine une autre copie, qui donne la patrie de l'auteur de *Canabaco,* ancien nom de Cavaglià.

Enfin l'abbé du Mont-Cassin, Constantin Cajetan, aussi bibliothécaire du Vatican, fit imprimer à Rome le manuscrit d'Arona sous le nom du *Venerabilis viri Johannis Gessen abbatis,* etc. en 1616. Le pape Paul V en accepta la dédicace. L'édition fut reproduite à Paris la même année.

L'anglais Valgrave en publia une autre édition également à Paris, en 1638, après avoir collationné le texte sur dix manuscrits des plus anciens.

Les augustiniens, déconcertés, présentèrent au Pape une requête pour qu'il défendît d'imprimer désormais l'*Imitation* sous un autre nom que celui de Thomas à Kempis. La Congrégation de la Propagande, saisie de la question, cita les Bénédictins à son tribunal pour instruire la cause, et, après avoir examiné toutes les preuves présentées par les deux ordres, rendit le 14 février 1639 le décret : *Rite posse imprimi Romæ vel alibi libellum de Imitatione Christi sub nomine Joannis Gersen de Canabaco abbatis S. Stephani Vercellensis ordinis S. Benedicti.*

Cette seule reconnaissance des titres de Jean Gersen était une exclusion de toute autre prétention : car il ne peut y avoir deux auteurs.

Malgré ce verdict, Richelieu, despote chez lui et frondeur chez les autres, allait faire publier à l'imprimerie du Louvre une édition de l'*Imitation* sous le nom de Thomas à Kempis, son auteur favori. Il voulut, toutefois, se mettre sous l'abri d'un savant, le médecin Gabriel Naudé, prieur de l'Artige, dont le rapport fut tout naturellement favorable au ministre absolu. — Néanmoins le cardinal, mieux inspiré, n'osa pas se commettre, et la publication se fit sans nom d'auteur, 1640.

Après sa mort, Thomas Mezler, bénédictin de Zwiffalten, en fit publier une édition à Bruxelles, en 1646, et une en 1649, sous le nom de Jean Gersen, abbé de St-Étienne, de Verceil, qu'il qualifia de *vénéra-*

ble, comme dans l'édition de 1616 par Cajétan. Ce qui causa une véritable lutte entre les chanoines réguliers de Ste-Geneviève et de St-Victor, les Bénédictins de St-Maur et de Cluny et l'Université de Paris. L'affaire fut portée par Naudé au Parlement, qui, ne consultant que l'amour-propre national, et pour faire pointe au décret de la Propagande, défendit, en 1652, les publications de l'*Imitation* sous le nom de Jean Gersen. Ce qui n'empêcha pas Valgrave de rééditer en 1664 à Paris l'*Imitation* sous le nom de Jean Gersen, pensant que le tribunal de la Propagande était plus compétent que le Parlement dans cette question.

Débordés de plus en plus, les Augustiniens en appelèrent à l'opinion des savants. Mabillon courut en diverses localités recueillir des manuscrits anciens. Et, le 14 août 1671, eut lieu par devant Mgr de Harlay, archevêque de Paris, une réunion composée de MM. A. Faure, de la Sorbonne, Charles le Coînte, de l'Oratoire, Devion-d'Hérouval, Adrien de Valois, Etienne Baluze, Côtelier et Dufresne-Ducange.

Ils trouvèrent dans le manuscrit d'Anvers, copié en 1441 par Thomas à Kempis, des transpositions de textes, des omissions, des solécismes, des formes viciées, etc. tellement graves, qu'on ne pouvait les attribuer qu'au copiste, et qu'en conséquence Thomas à Kempis ne pouvait être l'auteur de l'ouvrage.

Ils reconnurent successivement l'authenticité des manuscrits de St-Uldric d'Augst, de 1437, de Weingarten, de 1433, les deux de Mœleck, de 1421 et 1434, celui de St-Jacques de Liége, de 1417, celui de Grand-Mont, antérieur à 1400, tous de maisons bénédictines, sans nom d'auteur, celui de Salzburg, de 1463, au nom de *Joh. Gers.*, celui de St-Germain-des-Prés, de de 1460, au nom de *Johannis Gerson*, qui avait été donné aux benédictins de St-Maur, en 1652, par Charles-le-Breton, médecin de la faculté de Paris, celui de Padolirone, du XVe siècle, au nom de *Johannis Gersen*, celui d'Allacci au nom de *Johannis de Canabaco*, patrie qui ne pouvait convenir à Jean de Gerson, et celui de Cava, avec la figure d'un bénédictin noir, tenant la croix, selon ces paroles : *Suscepi de manu tua crucem*, du livre III, LVI.

On y annonça le manuscrit d'Arona, non encore arrivé.

Dans une autre réunion du 24 août 1674, à laquelle prirent part les mêmes savants, sauf que M. François de Launay avait remplacé A. Faure, on reconnut le manuscrit envoyé de Rome par Jean Gaultier de Sluze, secrétaire du pape Clément X, du xv[e] siècle, au nom de *Johannis Gersen*.

C'est alors que le bénédictin François Delfau publia à Paris une édition princeps de l'*Imitation* sous le nom de Jean Gersen, abbé de St-Etienne de Verceil, avec des notes critiques et littéraires qui en établissaient jusqu'à l'évidence le véritable auteur.

Gaspard Varadier de St-Andéol, archidiacre d'Arles, fit imprimer en cette ville, en 1684, une édition de l'*Imitation* qui fut publiée à Anvers. Il s'appuie du rapport de l'archevêque de Paris dans les conférences précédentes pour prouver la paternité de Jean Gersen, abbé de Verceil. Cette affirmation emprunte une certaine valeur dans l'acceptation de la dédicace par le pape Innocent XI.

Enfin le couvent de St-Germain-des-Prés réunit, le 28 juillet 1687, tous les membres des précédentes conférences, auquels s'adjoignirent MM. de Sainte-Beuve, Cousin, Renaudot, le P. Hardouin, d'Herbelot, Châtelain, Noël Alexandre, Ellie Dupin, Caille-Dufourny, Eméric Bigot, Charles Butteau, Casimir Oudin, Clément et le P. Chamillard. Ils examinèrent trois manuscrits apportés par Mabillon des couvents bénédictins d'Italie.

Ils reconnurent dans celui d'Arona le nom de l'auteur *abbatis Johannis Gesen*, au commencement du premier, du second et du troisième livres, *abbatis Johannis Gessen* au commencement du quatrième, et à la fin, *abbatis Johannis Gersen*. Ils le déclarèrent antérieur au moins de trois siècles.

On vit ensuite le manuscrit de Parme, de 1466. Il est précédé de la Règle de St-Benoît. A la fin de l'*Imitation* on lit le nom de l'auteur *Sancti Johannis Gersen*.

Enfin on reconnut le manuscrit Bobbio avec le nom de l'auteur *Johannis Gersen*, et on lui assigna le même âge qu'à celui d'Arona.

Cette décision excluait et Thomas à Kempis, qui venait de naître à l'époque présumée du manuscrit, et Gerson, trop jeune encore à la même époque pour avoir eu

seulement la conception de cette œuvre.

Les cardinaux espagnols d'Aguirre et Enriquez, les Allemands Erhard, Herwin et Mœrtz, les français Le Thuillier, Duplessis et Valart, les italiens Valsecchi, Fontanini, Deniao vinrent encore défendre la cause de Gersen.

Nous ne suivrons pas tous les errements de la lutte qui continua, et à laquelle les bénédictins de Savoie ne restèrent pas étrangers.

En 1756, un religieux de Talloires publiait, à Genève, une nouvelle édition de l'*Imitation*, sous le nom de *Jean Gessen, abbé benedictin* (1). Dans une dissertation qui précède, l'auteur résume avec beaucoup de lucidité les faits qui détruisent les systèmes de Thomas à Kempis et de Gerson, et militent en faveur de Jean Gessen ou Gersen. L'édition est dédiée à Dom Michel de Rolland, abbé du monastère de Talloires.

L'exemplaire que j'ai sous les yeux (2) a été donné à François Feuillat, bourgeois d'Annecy, par Mgr Claude-Humbert de Rolland, archevêque et comte de Tarentaise, prince du St-Empire romain, selon que le porte une note manuscrite.

Ces circonstances et le format de l'édition, qui la rendait très-portative et devait en favoriser la diffusion, font présumer que l'opinion en faveur de Gersen était alors de notoriété publique dans nos contrées.

Au commencement de ce siècle, le savant Galéani Napione, en comparant le manuscrit d'Arona à divers autres parchemins de la bibliothèque de Turin, au milieu desquels il a pris place, et dont la date est certaine, a enchéri sur le jugement porté à Saint-Germain-des-Prés, et a assigné l'âge de cette copie entre la fin du XIII[e] siècle et le commencement du XIV[e]. Les exclusions qui en résultent lui ont facilité la cause de Gersen, dont il a établi, d'ailleurs, l'identité par un manuscrit de 1247 (1). Aussi, en 1810, le pape Pie VII, quoique captif à Savone, fit féliciter le comte Napione d'avoir défendu les droits du seul auteur de l'*Imitation* qui fût reconnu à Rome.

(1) Imprimé chez Gosse, *Coloniæ Allobrogum* pour Cologny près de Genève. Cette substitution avait deux motifs : 1° de favoriser l'écoulement des livres qui, sous le titre de *Genève*, auraient paru suspects d'hérésie ; 2° de soustraire à la poursuite des Calvinistes les publications catholiques faites dans cette ville.

(2) Ce petit bijou de bibliophile, in-64, de 612 pages, est aujourd'hui la propriété de M. Jean Ogier, secrétaire des hospices d'Annecy, qui l'a sauvé du naufrage.

(1) *Mémoires de l'Académie royale de Turin*, 1809, 1810, etc.

IV

En face du parti pris des dénégations françaises et flamandes, un nouveau joûteur entra dans la lice : M. le président de Grégory, dont les travaux successifs ont jeté une vive lumière sur la question.

A l'occasion d'une mission diplomatique en Piémont, M. de Grégory, alors président honoraire de la cour d'Aix-en-Provence, demeura à Turin de 1819 à 1824, et utilisa ses loisirs à publier l'*Histoire littéraire et artistique de Verceil,* sa patrie, en 4 volumes avec gravures. Il revendiqua avec autorité pour l'abbé de Verceil l'honneur de l'*Imitation de J.-C.*

Le conservateur du manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, M. Benjamin Guérard, consulté sur ce sujet, répondit qu'il y avait quatre manuscrits du xve siècle au nom de *Johannis Gersen,* ajoutant que la patrie *de Canabaco,* marquée dans l'un des manuscrits, ne pouvait convenir à Jean de Gerson ; qu'il n'était guère vraisemblable qu'on eût attribué à un moine obscur un ouvrage aussi marquant que l'*Imitation,* s'il avait été composé par un auteur aussi célèbre que Jean Gerson ; qu'il était plus naturel de croire qu'on avait dépouillé un pauvre abbé sans prétention, pour enrichir un personnage, presque son homonyme, qui brillait sur la scène publique, etc. « Je ne doute pas, disait-il en finissant, que les Fran-

çais, après avoir lu votre notice, ne répudient un honneur acquis aux dépens de la modestie, de la charité et de toutes les vertus chrétiennes. » Cette lettre est du 9 octobre 1825.

De Grégory publia, en effet, à Paris, en 1827, son *Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation.*

L'accueil fait à ces publications par les rois de Prusse, de Saxe, de Hollande, de Bavière, de Naples et de Sardaigne, lui valut de leur part des félicitations personnelles et des récompenses de haut prix.

Mais en France on ne fut pas aussi juste et aussi sincère que l'avait espéré le savant Guérard.

Il y eut, toutefois, de nobles exceptions, entre autres, le baron de Gérando, dans l'*Histoire comparée des systèmes de phylosophie*, tome v.

Mais il était réservé à M. de Grégory de faire une découverte importante et, on peut le dire, décisive.

Le 4 août 1830, continuant ses recherches bibliophiles à Paris, il trouvait un manuscrit de l'*Imitation* chez le libraire Techner, qui l'avait acheté à Metz du libraire Lévi. Cet exemplaire sur parchemin-velin petit format est écrit en caractères gothiques ronds du XIIIe siècle, dont l'usage s'observe même dès la fin du XIIe siècle, ainsi qu'on peut le vérifier aux archives de Turin. Ce n'est, toutefois, qu'une copie d'un plus ancien; car le chapitre XXXIX du livre III a été rétabli au bas de la page en caractères microscopiques, parce que le copiste l'avait oublié.

Cet exemplaire avait appartenu à plusieurs membres de la famille *de Advocatis*, qui y avaient signé leurs noms successivement, sans indication de dates, sauf les trois derniers aux années 1527, 1560 et 1568.

L'heureux acquéreur le soumit, peu de jours après, dès le 9 août et successivement, à l'examen de vingt-quatre paléographes les plus autorisés de l'Europe savante et d'abord à Charles Nodier, bibliothécaire de l'Arsenal de Paris, Marcel, directeur de l'imprimerie royale, Ferdinand Huntal, professeur à l'Ecole des Chartes, qui le déclarèrent absolument du XIIIe siècle. Le marquis de Fortia, Bouchon, inspecteur des archives départementales, Guérard, Lépine, Audifred s'en tinrent au commencement du XIVe siècle.

Appuyé de ce jugement, M. de

Grégory n'eut rien de plus pressé que de revenir faire des recherches dans les archives de la maison *de Advocatis*, aujourd'hui *Avogadro*, de Bielle. Il trouva un journal de famille rédigé en latin, remontant au XIVe siècle, et dans lequel, entre autres, on lit ce détail : « 1349. Dimanche 15 février, après les partages faits avec mon frère Vincent, qui habite à Cerione, en signe d'amour fraternel, je lui donne le précieux livre de l'*Imitation de J.-C.*, que je tiens de longue main de mes parents paternels ; car plusieurs de mes antécesseurs en ont dejà fait mention. Joseph *de Advocatis.* »

Evidemment il s'agissait de ce précieux manuscrit que M. de Grégory venait d'acquérir à Paris, puisque, parmi les possesseurs du livre qui y ont signé leurs noms, se trouve, en 1527, *Jérome Avogadro* des seigneurs de Cérione.

La famille *de Advocatis*, aujourd'hui *Avogadro*, était très-répandue entre Bielle et Verceil ; elle a fourni un archevêque à ce diocèse, le bienheureux Albert, devenu patriarche de Jérusalem ; puis un des successeurs de Jean Gersen à l'abbaye de Saint-Étienne, Guillaume *de Advocatis*, en 1338, d'après Augustin della Chiesa. Ce qui explique le prix qu'elle attachait à l'exemplaire de l'*Imitation* transmis successivement aux divers membres de cette maison.

Lorsque l'imprimerie en eut multiplié les exemplaires, un *de Advocatis* le céda *ad usum fratris Johannis de Pasqualibus ordinis minorum*, au couvent de Saint-François d'Ivrée.

M. le baron Jubé, qui a succédé à M. Plancy, comme préfet de la Doire à Verceil, de décembre 1810 à mars 1813, était amateur de livres anciens, et passe pour avoir acquis ce manuscrit des restes du couvent supprimé. Transféré à Auch, puis appelé à d'autres fonctions en décembre 1813, sa collection a passé plus tard au bouquiniste Lévi de Metz, qui la vendit à son collègue Techner.

Le manuscrit fut examiné successivement par d'autres savants d'Allemagne et d'Italie, Augustin Theiner, professeur à Breslau, le baron de Reiffenberg, professeur à Louvain, Thibald, Fix et Louis de Sinner, philologues allemands, C. Cavedoni, A. Lombardi, M.-A. Parenti, de l'Académie royale de Modène, R. Gironi, bibliothécaire de Brèra à Milan, T. Becchi, se-

crétaire de l'Académie de la Crusca, Artaud de Montor, chargé d'affaires de France à Rome et historien du Dante et de Machiavel, qui tous reconnurent ce manuscrit pour être du XIII[e] siècle.

Les témoignages de Constanzo Gazzera, secrétaire de l'Académie royale de Turin, de Pierre Datta, professeur de paléographie dans la même ville, de Joseph Molini, bibliothécaire du grand duc de Toscane, de Fréderic Dübner, célèbre philologue, qui ont opiné pour le commencement du XIV[e] siècle, n'en étaient pas moins très exclusifs pour les autres prétendants.

Si cet exemplaire était déjà très-ancien en 1349, quoiqu'il ne fût qu'une copie d'un plus ancien, son âge exclut des prétentions à la paternité de l'ouvrage et Thomas à Kempis, né en 1383, et Jean de Gerson, né en 1363, et Rudolphe de Saxe, né en 1300, etc. La cause était jugée (1).

Ensuite de toutes les exclusions et des documents qui justifient la paternité de Jean Gersen, il ne saurait plus y avoir de doute sur le véritable auteur de l'*Imitation de J.-C.*

(1) *Codex de Advocatis*, etc., Paris, 1833.

Aussi était-ce un fait avéré à l'Académie royale de Turin dès le commencement de ce siècle. Les découvertes importantes de M. de Grégory sont venu imprimer le cachet de la certitude et de l'évidence aux résultats des travaux précédents et à la tradition locale, et lui ont valu l'approbation non-seulement de cette Académie, mais encore de celle de Modène, le 26 juin 1832; de celle de Munich, sur un rapport lu, en séance du 4 janvier 1834, par le docteur Schmeller, ensuite duquel l'Académie félicita M. de Grégory d'avoir enfin terminé une controverse, qui durait depuis plus de deux siècles.

En octobre de la même année, il recevait un témoignage également flatteur de l'Institut impérial et royal de Lombardie à Milan.

A Rome on n'avait rien oublié depuis le décret de la Propagande de 1639. Le pape Grégoire XVI, suivant l'exemple de ses prédécesseurs Paul V, Innocent XI et Pie VII, agréa la dédicace des travaux de M. de Grégory pour la cause de Jean Gersen, en 1835, et l'en récompensa par la décoration de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand.

En dernier lieu, l'Académie

royale de Savoie entendait, dans la séance du 2 décembre 1836, sur le même objet, un rapport de son secrétaire perpétuel M. Georges-Marie Raymond, l'un des fondateurs de cette société, en 1819, avec celui qui fut plus tard le cardinal Billiet, et décidait d'adresser des félicitations à M. de Grégory, d'insérer le rapport dans le 8e volume de ses *Mémoires,* et d'en procurer l'insertion dans le *Journal de la Savoie* (1).

Parmi les membres de l'Académie de Munich, J.-B. Weigl, recteur du Lycée de Ratisbone, qui avait traduit en allemand les publications de Grégory en faveur de Jean Gersen, en 1826 et 1832, revendiquait l'origine de cet abbé pour la Bavière, où plusieurs familles subsistent encore sous les noms de Gessen et Gerzen.

Il n'y a rien d'impossible. Les corps germaniques ont si souvent parcouru la Haute-Italie, surtout pendant les guerres des Guelfes et des Gibelins, au XIIe et XIIIe siècles, qu'il n'est pas étonnant d'y reconnaître encore aujourd'hui quelques-unes de leurs colonies avec leurs dialectes, comme à Gressonay dans la vallée d'Aoste, à Valansasca, à Macugnana, à Antigorio, à Formazza, au pied du Mont-Rose, d'où le torrent de la Sesia descend près des murs de Verceil. Dans ces localités la prédication se fait encore en allemand à un ensemble de population de près de 10,000 âmes.

Il est très remarquable qu'en 1235, pendant que Jean Gersen était abbé de St-Étienne, le podestà de Verceil était encore un Jacques de Bavière (1).

Pour donner de la vogue à sa thèse, Weigl la mit en tête d'une édition polyglotte de l'*Imitation* en sept langues publiée à Sulzbach en Bavière, en 1837.

Si la Bavière tendait la main au Piémont pour recueillir sa part d'honneur dans l'auteur de l'*Imitation,* l'Allemagne, l'Italie, la Savoie se groupaient autour de Rome pour placer sur la tête de Jean Gersen, abbé de Verceil, la couronne de la paternité du livre sublime, dont saint François de Sales avait dit : *Non est inventus similis illi.*

(1) ***Mémoires de la Société royale académique de Savoie,*** **tome VIII, 1re série, p. 283.**

(1) **Goffredo Casalis, *Dizion. Vercelli,* 310.**

V

La France fit encore défaut à ce concert. Mais il y a des gens pour qui l'évidence même cesse d'être vraie, dès que leur amour-propre s'en trouve blessé. Tel a été, entre autres, M. Gence, qui s'est épuisé à contester les preuves de M. Napione et plus tard de M. de Grégory, bien que tous les documents dont ce dernier a enrichi le domaine de l'histoire sur ce sujet aient été revêtus d'une authenticité légale avant de prendre place dans les archives publiques.

Tel a été encore M. J.-B. Montfalcon, qui, le 25 août 1837, donnait lecture à l'Académie de Lyon d'une *Étude sur l'Imitation de J.-C.*, dans laquelle, en tête d'excellentes considérations, s'affiche le roman du banni Jean de Gerson, rapproché d'un autre proscrit, Silvio Pellico; c'est un cercle vicieux qui pose en principe, sans aucune discussion, ce qui devait faire l'objet de la controverse, puisqu'on voulait encore disputer, c'est-à-dire, la paternité du chancelier pour l'*Imitation*, à laquelle on égale presque les *Devoirs* du détenu du Spielberg.

Ce *factum* fit écho à l'Académie française, qui entendait, à son tour, dans la séance publique du 9 août 1838, un speech destiné à remonter au diapazon la chanterelle nationale, et dont nous ferons grâce à nos lecteurs.

Mais l'Italie répondit par les dissertations de l'historien de Tortone, Joseph Botazzi, le Portugal par celles d'Aurélien Basto, pre-

mier secrétaire des archives royales de Lisbonne, et l'Allemagne par une étude critique du célèbre philologue classique, Frédéric Dübner.

Aux nouvelles prétentions de l'Académie française, dans sa séance du 30 juin 1841, s'opposèrent les observations de l'abbé J.-B. Spotorno, bibliothécaire de Gênes, à la date du 5 août 1841, et le verdict de l'Académie impériale et royale de Venise, sur le rapport du 18 octobre, même année, d'Emmanuel Cicognara, conseiller extraordinaire de cette société et de l'abbé Pierre Bettio, bibliothécaire de saint Marc, qui, tous, comme les précédents, attribuaient au XIII[e] siècle le *Codex de Advocatis*.

La publication de M. Weigl fut un jet de lumière pour les gersonistes. Une contrefaçon de cette *Imitation* polyglotte avec l'addition du portugais pour avoir quelque chose de nouveau, le tout en huit langues, fut bien vite préparée (1). On mit en tête le *factum* lu à l'Académie de Lyon. Mais, comme il ne prouve rien, M. Montfalcon ajouta une dissertation critique où il passe en revue les prétendus titres de Thomas à Kempis, qu'il élimine naturellement, ce qui n'était pas difficile, puis les titres réels de Jean Gersen presque complètement, mais de mauvaise grâce et par manière d'acquit; et enfin il conclut...... pour le chancelier Gerson. Le motif avoué de cette étrange comédie n'est autre qu'un sentiment déplacé de gloriole nationale. Il s'agit bien de vérité historique!... En France on doit être pour Gerson.

Il a dû avoir le temps de composer cet ouvrage sans pareil ou pendant son exil de 20 mois à Bruges, de 1400 à 1402, ou dans sa fuite à Mœleck en Basse-Autriche, après le Concile de Constance, 1417-1418, ou dans sa retraite chez les Célestins de Lyon, de 1420 à 1429. Quel honneur pour ces trois villes, si elles avaient abrité l'auteur de l'*Imitation!* Mais hélas! ni le manuscrit de Bruges, ni les onze de Mœleck, ni ceux des Célestins n'ont été attribués à Jean de Gerson, dont le nom ne figure sur aucun d'eux. Il n'a laissé nulle part de pareils souvenirs.

A Bruges Gerson a écrit *la Montagne de Contemplation* et la *Mendicité spirituelle;* c'est bien assez avec les embarras qu'il eut. A Rattemberg il composa *De conso-*

(1) A Lyon, 1841, chez Cormon et Blanc, in-4°.

latione théologiæ pour se consoler probablement de ses déboires au Concile de Constance, à Mœleck, *De confessionibus audiendis*. Il n'a pu y écrire l'*Imitation*, puisque l'exemplaire qui se trouvait, à son arrivée, à la bibliothèque des Bénédictins, y avait été apporté de leur maison de Subiaco par deux visiteurs de l'Ordre, ainsi qu'il fut constaté au congrès de Paris de 1671. Gerson lui-même a avoué les ouvrages précédents, mais non l'*Imitation*. Après cela il est inutile de parler de Lyon.

D'ailleurs, dans ces rares instants de trêve à la vie agitée, intrigante du chancelier, sa correspondance nous le montre préocupé presque uniquement de ses pensions, de ses bénéfices ecclésiastiques, de ses charges de cour, des moyens de soutenir le décor de sa dignité de chancelier, et incapable d'avoir pu écrire les chapitres I, II, III, IX, XVII, XXI du livre I, ni les chapitres II, III, V, VI, VII du livre II, ni les chapitres II, III, X, XIII, XV, XVII, XVIII, XXVII, XXXI, XXXVII, XLII, LIX du livre III, etc. de l'*Imitation*.

Que pouvait dire sur la vie intime du chrétien s'assimilant par un crucifiement perpétuel des passions à la vie douloureuse du divin Rédempteur, l'adversaire des mystiques, celui qui a blâmé les excès de mortification de Saint-Vincent Ferrier, qui a traité sainte Brigitte de visionnaire, qui a noirci le bienheureux Ruysbrœck, etc.

Son style dur et négligé, l'âpreté de son caractère détonnent de la mélodie tendre et mélancolique de l'*Imitation*, surtout dans le IVe livre.

Les idées gallicanes et libérales au service de l'amour-propre national ont seules fait la renommée de Gerson.

Que pouvait dire sur l'esprit d'obéissance un homme qui, à la tête d'un parti au concile de Constance, s'était efforcé de faire appliquer à l'organisation de l'Eglise catholique les théories de l'Université de Paris sur le pouvoir temporel des princes?

Il y a loin de toute cette vie aux témoignages de sainteté que lui a donnés Bossuet; mais c'était encore au nom du Gallicanisme (1). Deux Pères de l'Eglise, manqués!

La retraite de cet ennemi des ordres religieux, chez son frère à

(1) *Défense de la déclaration du clergé de France, de 1682*, III, 287.

Lyon, fut loin d'être une profession monastique, et n'a pu lui inspirer les chapitre XVII, XVIII, XIX, XX du livre I, ni les chapitres X, XV, LVI du livre III, etc. Il a pu y écrire d'autres opuscules, comme à Bruges et à Mœleck, l'*Imitation*, jamais.

Et pourtant, c'est en vue de cette chimère que M. Darmès, appuyé d'un rapport mirobolant lu par M. Onésime Leroy à l'*Institut historique de France*, le 30 août 1844, ouvrit une souscription pour élever une statue à Gersen dans la ville de Lyon, où l'on a trouvé son tombeau. Mais ce fut aussi la pomme de discorde entre M. Leroy et *ses frères en Gerson*, comme il les appelait, Thomassy et les autres (1).

Après toutes les invraisemblances de la dissertation de M. Montfalcon, on a placé des listes bibliographiques, 1° des éditions de l'*Imitation;* 2° des traductions de ce traité en diverses langues ; 3° des manuscrits conservés dans un certain nombre d'archives. Cette dernière liste aurait dû, ce nous semble, passer la première. Mais elle aurait inauguré une impression trop défavorable; car, bien

(1) L'*Investigateur*, 1844, p. 234, 306, 352.

qu'elle ait été assez partialement agencée avec les matériaux publiés par MM. Gence et de Grégory, elle prouve encore trop, malgré l'intention de l'auteur, pour Jean Gersen contre Jean de Gerson. En définitive, les plus anciens manuscrits qui portent le nom de l'abbé de Saint-Étienne de Verceil sont, en moyenne, d'un demi-siècle antérieurs à la naissance de Jean Charlier; et le plus ancien de tous avait déjà un siècle lors de sa promotion à la chancellerie de l'Université. C'est le coup de grâce des gersonistes!

Il ne fut pas difficile à M. de Grégory de souffler sur ces châteaux de cartes dans une nouvelle étude en deux volumes (1).

En face de ces résultats, le savant historien Rohrbacher n'a pas hésité à adopter la cause du moine italien, dont il a résumé les principales preuves (2).

Nous n'ajouterons qu'une observation à l'une de ces preuves tirée d'un détail d'ornement sacerdotal, relaté dans l'*Imitation*, IV, v. 3. Les chasubles françaises ont la croix derrière, les italiennes de-

(1) De Grégory, *Histoire du livre de l'Imitation de J.-C. et de son véritable auteur*, Paris, 1843.

(2) Rohrbacher, *Hist. univers.*, livre LXXIV.

vant, les chasubles allemandes l'ont eue quelquefois devant et derrière. Or, quant à la chasuble, l'auteur de l'*Imitation* ne parle que de la croix de devant, comme l'a observé le pape Clément XIV : *Ante se crucem in casula portat.* Pour celle de derrière, il ne dit pas qu'elle fût sur la chasuble : *post se cruce signatus est.* Or, on sait que l'étole italienne forme par le milieu, où elle se replie, un angle retombant sur le dos et marqué d'une croix, *cruce signatus.* La distinction d'expression est parfaitement justifiée par l'usage italien. A la rigueur elle n'excluerait pas l'Allemagne, et ce pourrait être un souvenir de la Bavière. Mais, en tout cas, ce détail exclut formellement la France.

Parmi les rares adhésions venues de France, d'autant plus méritoires qu'elles étaient un acte de courage contre l'exclusivisme de la vanité nationale, prenons encore acte d'une magnifique page à l'honneur de Jean Gersen et de son livre, comme témoin véridique de la civilisation du XIIIe siècle, dans le *Journal des Débats* du 20 septembre 1846, par Philarète Chasles, dont nous avons entendu les leçons au collége de France.

L'Académie de Trévise entendait, dans sa séance du 2 avril 1846, une étude assez accentuée sur les caractères de l'*Imitation* et de son auteur Jean Gersen par le célèbre professeur Pierre-Alexandre Paravia, *Della controversia Gerseniana, lettura storica.*

Le comte Gustave Avogadro, aumônier du roi à Turin, et dans la bibliothèque duquel avait été déposé le *Diarium de Advocatis,* découvert par M. de Grégory, utilisant les archives de sa famille et les travaux précédents, fit, à son tour, un mémoire sur l'auteur de l'*Imitation.*

Le chanoine Humbert Pillet, qui fut successivement professeur de théologie et d'Ecriture-Sainte, vicaire général à Chambéry et précepteur des princes royaux à la Cour, donna communication de ce mémoire à l'Académie royale de Savoie, en 1848. Ce savant distingué en prit occasion d'y ajouter une étude, dont les comptes-rendus de cette société ne donnent qu'une analyse substantielle.

« En constatant que cette polémique littéraire ne fut jamais plus vive, M. Pillet rappelle qu'un

grand nombre d'auteurs français, jaloux de rehausser la gloire de leur littérature nationale, semblent s'être coalisés pour revendiquer au chancelier Gerson l'honneur d'avoir écrit le plus bel ouvrage qui soit jamais sorti de la main de l'homme. Parmi les champions de cette cause on compte MM. Gence, Barbier, la Bouderie, Daunou, Fouinet, Dupré, Faugères, Villemain, Michelet, Montfalcon, Leroy et Geraud.

« A l'autorité de ces écrivains se joint l'autorité plus imposante de l'Académie française qui, dans ses séances publiques du 9 août 1838 et du 30 juin 1841, exerça cette haute magistrature dont elle est investie dans la république des lettres, pour réintégrer irrévocablement Gerson dans la possession qui lui avait été si longtemps contestée.

« M. Pillet ne croit pas que ce jugement soit sans appel. Il pense même qu'il ne serait pas difficile de démontrer que l'*Imitation* appartient, comme l'avait jugé la Société Académique de Savoie, en 1836, à la première moitié du XIIIe siècle, et que cet ouvrage fut écrit plus d'un siècle avant la naissance de Gerson (1363).

« A cet effet, il développe brièvement quelques preuves extrinsèques, qui, aux yeux d'une critique impartiale, semblent devoir dissiper tous les nuages (1).

Nous reviendrons sur le fond de cette dissertation, que nous avons enregistrée ici pour lui conserver son rang chronologique.

Le savant historien comte Louis Cibrario, ministre de l'instruction publique, vint encore ajouter l'appui de son autorité scientifique à la cause de Gersen, en 1860.

Enfin le bibliothécaire de Braida à Milan, Joseph Cossa, professeur de paléographie et de diplomatique, en comparant le *codex de Advocatis* aux nombreux types de son dépôt, crut y reconnaître une main lombarde, contemporaine de l'auteur de l'*Imitation*. 1861.

(1) *Mémoires de l'Académie royale de Savoie*, 2me série, I, XLIV.

VI

Mais les académiciens de France, les souscripteurs à l'*Imitation* polyglotte de Lyon peuvent-ils supposer qu'on sache quelque chose en dehors de leur patrie? Il y a encore des gersonistes, et même des kempistes. Tel est l'empire des préjugés!

Le terrain a été déblayé dernièrement par M. Arthur Loth dans un article de la *Revue des questions historiques*, année 1873. Raisonnant sur un manuscrit-copie de l'*Imitation*, de la Bibliothèque nationale de Paris, dont il fixe avec certitude la date à 1406, il a fait table rase de la paternité possible de Thomas à Kempis et de Jean de Gerson avec une science remarquable (1).

(1) Cabinet des estampes. E. a 2 Réserves.

L'auteur aurait pu en faire autant avec un autre manuscrit de la Bibliothèque, n° 3592, qui est au moins contemporain, s'il n'est pas plus ancien, d'après M. de Grégory. Mais il a appartenu à une famille lombarde, dont il porte les armoiries, et trahit son origine italienne par certaines finales idiotiques et par des formes orthographiques qui rappellent tantôt l'Italie centrale, tantôt celle du nord, où l'on rencontre quelques colonies bavaroises. Telles n'étaient pas les visées de M. Arthur Loth.

De son aveu, les manuscrits de Thévenot et de Grand-Mont sont plus anciens que ces deux derniers. Mais leur texte se rapproche trop de celui qui vient

d'Italie et du texte usuel. Il s'agissait de faire passer celui de 1406, quoique inexact et incomplet, pour la copie d'un original antérieur aux deux plus anciens que nous venons de rappeler, et devant avoir une origine tout-à-fait septentrionale.

Pour atténuer les preuves paléographiques, M. Arthur Loth a recours à des inductions grammaticales. Il essaie d'établir la pureté, et conséquemment la priorité de son manuscrit de prédilection, par des comparaisons de textes. Mais, hélas! la connaissance exacte du génie de la langue latine lui fait défaut. Il lui manque l'air du *Latium*, où l'on n'a jamais cessé de parler latin.

Nous ne ferons que quelques citations de ses travers. Ainsi, dans le Livre I, chap. III, l'adverbe : *Vltro intendimus* est plus naturel que la préposition *Vltrà intendimus* qui serait sans régime, puisqu'*intendimus* gouverne *cusiosis et damnosis. Oculos habentes, non videmus* est plus relevé que *Oculos habentes et non videntes*, tout-à-fait prosaïque. La leçon : *Ex uno verbo omnia et unum loquuntur omnia,* est bien plus précise et plus énergique que la formule embrouillée de son manuscrit : *Ex uno verbo in unum loquuntur omnia, etc.*

L'auteur n'aperçoit pas les nuances d'idées qui distinguent ces deux membres de phrase dans le chapitre XIX : *Vt sit talis interius qualis videtur hominibus exterius* et *qualis videtur ab hominibus exterius;* comme aussi les deux suivants : *Et merito multo plus debet esse intus quàm quod cernitur foris* et *quàm cernitur foris.* Il accuse de solécisme les deux premières formes de chaque groupe, qui sont pourtant correctes avec la modification de sens qu'elles expriment.

Dans le chapitre XXIII, l'emploi de la troisième personne : *Hodie homo est et cras non comparet. Cum autem sublatus fuerit ab oculis, etiam cito transit a mente;* donne à la pensée une teinte plus absolue et plus dogmatique dans sa généralité, que l'emploi de la seconde personne par son texte, qui n'est même plus grammatical dans cette section : *Hodie homo es et cras non comparet.* Nous en laissons d'autres (1).

Comme il est parlé assez sou-

(1) *Revue des questions hist.*, avril 1873, p. 552.

vent des *devoti* dans l'*Imitation*, M. Arthur Loth a jugé utile à sa cause de donner à ce mot la signification classique, en l'appliquant à une agrégation religieuse, dont il trouve le type dans les *Frères de la vie commune*, établis en Hollande, ce pays privilégié, où aurait commencé la *Dévotion moderne!* Tandis que l'auteur de l'*Imitation* donne à ce mot le sens qu'il a encore aujourd'hui. III. IV. 5. VII. IV. X. 6. XV. Nous reviendrons sur d'autres prétentions.

Sans preuves et sur des présomptions littéraires et morales dont on est en droit de contester les inductions par trop forcées et même les appréciations de textes et de tournures idiotiques, qui varient avec la nationalité de chaque copiste, l'auteur conclut à l'origine germanique de son manuscrit, qu'il suppose être une copie du plus ancien, et essaie d'échafauder quelque chose comme..... la probabilité de la naissance de l'*Imitation* vers le milieu ou au moins la fin du XIVe siècle, dans le chapitre régulier de Windesheim, en Hollande, dont dépendait la maison du Mont-Sainte-Agnès, où avait vécu Thomas à Kempis (1).

(1) ***Revue des quest. hist.***, janv. 1874, p. 93-144.

Ce serait presque le cas de répéter : Plus ça change et plus c'est la même chose.

M. Arthur Loth n'oserait pas faire de l'*Imitation* une épopée séculaire, comme l'ont proposé de Sacy et Renan (1).

Mais ce serait comme une émanation du mysticisme allemand du XIVe siècle, inauguré par Eckart, rectifié par Tauler et Ludolphe le Chartreux, puis tempéré par le positivisme hollandais de Jean Ruys Broëck et de Gérard Groot, etc. Ce serait, au fond, la doctrine traditionnelle du prieuré de Windesheim, qui eut successivement sous sa direction 80 maisons de réguliers. C'est là qu'il faudra chercher le nom du religieux qui a condensé cette doctrine admirable et en a fait comme la règle de l'Ordre.

A cela il n'y a qu'une petite difficulté : ce sont les manuscrits d'Arona et de Bobbio, qui sont de la première moitié du XIVe siècle, puis celui *de Advocatis*. Si, comme il est de règle en paléogra-

(1) J'ai surpris le scepticisme anti-chrétien d'Ernest Renan déjà en 1844, lorsqu'il était séminariste tonsuré à Saint-Sulpice de Paris, où j'étais entré jeune prêtre. L'occasion de cette découverte fut l'explication des ỷ 25, 26, 27 du chapitre XIX du *Livre de Job*, au cours de littérature hébraïque. Je vis avec stupéfaction que l'abbé Renan ne croyait pas au Messie.

phie, on compare le manuscrit *de Advocatis* avec ses congénères d'Italie, qui ont une date, on reconnaîtra qu'il est de la fin du XIIIe siècle. M. Arthur Loth ne voudra pas avouer cette antiquité. Mais il ne peut refuser d'admettre au moins qu'un acte authentique constate que ce manuscrit était déjà très ancien en 1349, c'est-à-dire longtemps avant la fondatiou du prieuré de Windesheim, par Florent Radwyns, disciple de Gérard-Groot ou le Grand, ou des autres maisons qui s'y sont rattachées.

Sans méconnaître la valeur indiscutable de ce manuscrit, l'auteur a cru pouvoir, avec un peu de souplesse, tourner la difficulté. Parce que l'allure imaginative et rapide, ou plutôt la vivacité italienne, que trahit le faire de M. de Grégory, contraste avec le genre mesuré, je dirai même le flegme calculateur et patient de l'homme du nord, M. Loth, qui, dans sa persistance laborieuse, ne paraît pas à l'abri de toute préoccupation nationale, n'a pas craint de jeter du discrédit sur les travaux historiques de M. de Grégory, en signalant comme un caractère léger et superficiel celui qui avait été député de la Sésia au Corps législatif, puis président de la Cour Impériale de Rome, puis chargé d'affaires de Louis XVIII auprès des puissances d'Italie, l'auteur enfin de plusieurs ouvrages de droit, d'histoire et d'agriculture.

Mais les attestations motivées de tant de sociétés savantes, de tant de paléographes distingués sur le mérite de son travail, et l'estime dont il jouissait, au même titre, dans les cours d'Allemagne et d'Italie, avaient suffisamment répondu, de son vivant, aux appréciations futures de M. Arthur Loth. Et surtout l'acceptation de son dernier ouvrage par le Souverain Pontife et l'insigne distinction qui fut la récompense de ses travaux, aurait dû faire réfléchir plus sérieusement son contradicteur actuel (1).

Il ne traite, du reste, pas mieux les travaux des autres auteurs italiens. Ne pouvant les réfuter, il passe à côté avec une morgue qui rappelle le mot de Nathanaël : Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth (1) ? Mais, loin de

(1) Retiré dans les derniers temps à Aix en Provence, en qualité de président honoraire de cette Cour, il est venu mourir à Turin en 1846, laissant à Crescentino, sa patrie, des legs littéraires et de bienfaisance.

(1) Saint Jean, chap. I, 46.

suivre le conseil de l'interlocuteur: « Venez et voyez »; M. Loth se détourne pour ne pas voir; il nie même effrontément l'existence de Jean Gersen comme abbé de Verceil, ainsi que l'avait fait déjà Michelet (2), rappelant avec un superbe dédain que ses partisans étaient mis en demeure de nommer les auteurs contemporains, qui auraient dû le citer, s'il avait été l'auteur d'une œuvre aussi considérable que l'*Imitation de J.-C.*

(2) Dont j'ai entendu les excentricités dans son cours d'histoire au Collége de France, en 1844, 1845.

VII

Bien que la cause de Jean Gersen nous parût suffisamment établie et à couvert de toute contradiction sérieuse, nous avons voulu néanmoins ne pas laisser sans réponse les dernières prétentions de M. Arthur Loth, qui, pour leur prêter l'autorité qu'elles n'ont pas, les a fait admettre dans un recueil, d'ailleurs recommandable par la majorité des questions qui y sont traitées.

Et d'abord la cause de l'*Imitation* ne tient pas à la personne de M. de Grégory. Quel qu'il ait été, ses découvertes restent avec toute leur valeur dans le domaine de l'histoire. La science se les est appropriées. Elle a rendu son verdict par un concert d'approbations, en face duquel M. Arthur Loth n'est plus qu'un voyageur attardé.

Et ce verdict, dont nous avons rappelé les divers témoignages, a conclu avec Chateaubriand que

l'*Imitation* est le phénomène du XIIIe siècle (1).

Dans le mémoire que nous avons cité plus haut, « M. Pillet démontre par de nombreuses citations que le style de l'*Imitation* appartient à cette époque de transition, où le latin n'était plus la langue vulgaire, et néanmoins n'était point encore une langue savante. Les mots *studium* pris pour université, *legere* pour enseigner, *clericus* pour homme lettré, sont des expressions qui caractérisent éminemment la latinité du XIIIe siècle. »

Quant aux idiotismes, notons d'abord que les manuscrits italiens de l'*Imitation*, antérieurs à tous les autres, n'ont pas les flandricismes les plus accentuées des copies postérieures ; et une comparaison de copies par dates respectives amène à faire la part des copistes des différentes nationalités dans les variantes orthographiques introduites ainsi successivement en diverses régions.

Mgr Bindi, archevêque de Sienne, en comparant le texte latin de l'*Imitation* avec les plus anciennes traductions italiennes, dont les manuscrits se conservent à Florence, les a trouvés si conformes pour l'identité des termes, sauf les finales, et pour la coupe des phrases, qu'il en a conclu que l'auteur de l'*Imitation* avait dû penser l'ouvrage en langue vulgaire avant de l'écrire en latin (1).

Mais il est remarquable que certaines expressions sont revendiquées à la fois par plusieurs langues comme spéciales à chacune d'elles, et cela se conçoit à une époque où les langues modernes se dégageaient d'une souche commune, la langue de l'Empire et de l'Eglise, qui avait latinisé, à la décadence et à travers le moyen-âge, les termes des dialectes divers de l'Europe centrale et méridionale.

Les nuances linguistiques devaient être encore moins accentuées dans les livres des professeurs d'universités, qui reflétaient généralement le cosmopolitisme de leurs auditeurs.

Et il est évident que l'auteur de l'*Imitation* a occupé une chaire publique. I. I. II. III. XXIV. III. II. XLIII. LIV. LV. LVIII.

Déjà M. Pillet avait fait remarquer « plusieurs termes qui sont des expressions consacrées par la dialectique du XIIIe siècle. Il décou-

(1) ***Génie du Christianisme***, **III. IV. 2.**

(1) ***Di un antico volgarizzamento della Imitazione di Christo.***

vrait des allusions manifestes à la fameuse controverse des réalistes et des nominaux, ainsi qu'aux subtiles discussions qui s'agitaient alors sur l'essence et les attributs de la Divinité; il démontrait que le pieux auteur de l'*Imitation* appartenait à cette célèbre école mystique qui combattait la méthode aristotélique d'argumentation récemment introduite en Occident, pour tourner toutes ses vues vers la vie pratique et l'exercice des vertus chrétiennes. » I. III.

Il n'est pas inutile d'ajouter que vers le milieu du XIII[e] siècle, le dominicain Vincent de Beauvais, suivant l'école de l'auteur de l'*Imitation* dans son *Speculum majus*, qui est une vraie encyclopédie, précise ces questions comme Bossuet le fit plus de quatre siècles après.

Poursuivant son examen, M. Pillet « extrait de l'*Imitation* certaines maximes plus saillantes, qui sont rendues en vers rimés de six et huit syllabes, décèlant l'origine de la prosodie moderne. Les bouts rimés ont, avec les proses de Saint-Thomas d'Aquin, une analogie si frappante qu'il est impossible de la méconnaître. I. I. XIII. XX. XXI. XXIII. XXIV. XXV. XXXIII. II. I. X. XXVI. III. III. V.

Qui a servi de type à l'autre, du docteur angélique ou de l'auteur de l'*Imitation?*

Nous avons remarqué déjà que que ce dernier rappelle la magnificence que David et Salomon déployèrent dans deux processions pour le transport de l'Arche d'Alliance, qui ne contenait que les Tables de la loi. Si les processions du St-Sacrement, qui est la loi vivante, avaient été en usage, l'auteur n'aurait pas manqué de les mettre en parallèle. Ce qui rejette la composition de cet ouvrage avant l'année 1320.

Mais l'auteur ne parle pas même de la fête du Saint-Sacrement instituée en 1264, tandis qu'il décrit la fête du placement dans le temple de Salomon de l'Arche d'Alliance, qui n'était que la figure de nos tabernacles. Il ne pouvait donc pas connaître encore l'office de cette fête, bien que saint Thomas eût été chargé de le composer, dès 1255, par le pape Urbain IV; car il ne devint public qu'avec l'institution de la fête. C'est donc du traité de l'*Imitation*, IV. II. III. IV. XI. XVII, que saint Thomas se serait inspiré pour l'antienne du *Magnificat*, le second nocturne, les prières avant et après la messe et le *De sacramento altaris*.

Urbain IV n'avait fait qu'étendre à toute l'Eglise une fête qu'il avait vu établir par l'évêque de Liége, en 1249, lorsqu'il était archidiacre de cette église.

Si l'auteur de l'*Imitation* eût été du XIVe siècle et des Pays-Bas, assurément il eût pu nous édifier mieux que personne de cette origine aussi honorable pour sa patrie.

La communion sous l'espèce du vin, quoique assez pratiquée dans les premiers siècles, n'était devenue obligatoire, sauf pour le viatique et les abstèmes, que depuis le pape Gélase, pour corroborer la foi des fidèles contre les manichéens, qui prétendaient consacrer de l'eau au lieu du vin, et était tombée en désuétude avec la disparition de ces hérétiques. Cette obligation fut renouvelée au XIe siècle contre de nouveaux manichéens. Les archives de Verceil contiennent des donations de vignes à l'église pour satisfaire à ce service, devenu plus dispendieux au temps pascal (1).

On avait imaginé l'usage du chalumeau pour aspirer le précieux sang de la coupe, sans la passer d'une main à une autre, et éviter ainsi le danger des profanations par l'effusion de son contenu. C'est cet instrument que rappelle l'auteur de l'*Imitation : Apponam tamen os meum ad foramen cœlestis fistulæ ut saltem modicam inde guttam capiam.* IV, IV. 4.

Cet usage, qui n'était pas non plus sans inconvénients, tomba dans le courant du XIIIe siècle. Les Hussites voulant le reprendre, comme obligatoire, le concile de Constance, session XIII, déclara que l'usage établi dans l'Eglise de la communion sous la seule espèce du pain devait être maintenu sous peine d'excommunication. Pour justifier les mots *antiquissimam consuetudinem*, il faudrait remonter au moins d'un demi siècle à partir de 1415, époque du Concile. Ce qui recule l'époque de l'*Imitation* à la première moitié du XIIIe siècle.

M. Arthur Loth avoue que les plus anciens manuscrits de l'*Imitation* se trouvent chez les Bénédictins et les Chartreux qui n'en sont qu'une branche.

Le manuscrit de Parme porte en tête la règle de Saint-Benoît. Ceux de Cava et de Vienne ont en tête le buste d'un bénédictin noir. Cajétan, Robert de Quatremaires, de Grégory, Dübner, Weigl, etc. ont

(1) Camille Mella, *Della controv. Gers.* 69.

prouvé en toute évidence que l'*Imitation* est l'œuvre d'un bénédictin. On en peut juger par les textes : I. IX. XVII. XVIII. XIX. XXV. III. X. XLIX. LVI. et autres.

M. Pillet observait qu'à l'époque de l'*Imitation*, « les Dominicains et les Frères-Mineurs n'avaient point encore pris dans l'Eglise cet immense développement auquel ils parvinrent vers la moitié du XIIIe siècle. Néanmoins ces deux célèbres congrégations étaient fondées. Et, quoique l'auteur de l'*Imitation* se fût rangé, comme les Frères-Mineurs, sous l'étendard de l'école mystique, il réprouve hautement les rivalités puériles du tiers-ordre de Saint-François et de celui de Saint-Dominique, au sujet de la prééminence de ces deux institutions naissantes et du mérite respectif de leur fondateur. » III. LVIII.

Pour ranimer la ferveur de ses religieux, l'abbé du monastère rappelle la vie des apôtres, des martyrs et des anachorètes des premiers siècles. I. XVIII. Mais, quand il s'agit de faire une application directe de conduite, il se garde bien de recourir à l'exemple d'autres ordres religieux. Ce n'est ni dans le caractère ni dans l'habitude, on le conçoit facilement, en dehors même de toute susceptibilité ; c'est une question de dignité et d'indépendance réciproque d'ordre.

Mais il était tout naturel de chercher des exemples d'émulation dans sa propre famille. Deux réformes bénédictines avaient eu lieu, celle de la Chartreuse en 1084, et celle de Citeaux en 1098, avec des modifications commandées par les circonstances de temps et de lieux, mais, en réalité, pour reprendre l'esprit primitif du fondateur. Et, pour les trouver encore dans leur ferveur primitive, il faut remonter plus haut que la fin du XIIIe siècle, surtout pour les Cisterciens, malgré la nouvelle réforme de saint Bernard de Clairvaux, au commencement du XIIe siècle.

C'est précisément l'exemple de ces deux branches bénédictines que l'auteur de l'*Imitation* donne comme stimulant à ses religieux ; encore place-t-il en premier lieu les Chartreux, qui ont eu moins que tous les autres besoin de réforme. I. XXV. 8.

Ce synchronisme historique que nous ne faisons qu'indiquer, nous paraît d'une application exacte à un couvent d'Italie, qui n'avait pas adopté les réformes cistercienne ni cartusienne.

VIII

Ces chronomètres historiques dont nous venons de constater la mesure concordante, font remonter jusque dans la première moitié du XIIIe siècle la date ascendante de l'*Imitation*. Il nous reste à rechercher la date descendante. C'est un texte de l'ouvrage qui va nous la fournir.

Au livre III, chap. L, verset 8, on lit : *Nam quantum unus quisque est in oculis tuis, tantum est et non amplius, ait humilis sanctus Franciscus*. Ce n'est pas la seule citation de saint François d'Assise. On le reconnaît encore dans le chapitre XXXIV, et dans le livre I, chapitre XIX. Ces textes ont été reproduits comme étant de lui par Ludolphe de Saxe.

Le manuscrit de 1406 exploité par M. Arthur Loth porte en note marginale : *Hœc verba sanctus Franciscus frequenter dixit.*

Cette citation exclut d'abord de la paternité de l'*Imitation* le patriarche des Franciscains, et, à plus forte raison, celui des Bernardins, bien que par une erreur dont nous donnerons plus loin la cause, son nom ait été mis à six manuscrits et à quatre éditions de l'*Imitation*. Car saint Bernard de Clairvaux était mort en 1153, 29 ans avant la naissance de saint François d'Assise, qui est cité dans l'*Imitation*. Celui-ci mourut en 1226.

On peut donc circonscrire entre les années 1226 et 1250 l'espace des recherches sur l'auteur de l'*Imitation*.

Or, la tradition de Verceil, ap-

puyée de vingt copies de l'*Imitation*, celles d'Arona et de Bobbio, de la fin du XIIIe siècle, celles de Parme, du Vatican, de Padolirone, d'Allacci-Biscia, de Venise, de Bologne, de Bobbio, du XIVe siècle, celles de Venise, de Sluse, de Podiken, de Salzburg, de Schyre, de Turin, du XVe siècle, la tradition, disons-nous, affirme que l'auteur de l'*Imitation* est Jean Gersen de Cavaglià, abbé bénédictin de St-Étienne de Verceil de 1220 à 1240. Cette tradition pourrait revendiquer encore les manuscrits de Brescia et de St-Germain-des-Prés, du XVe siècle, dans lesquels l'orthographe du nom a subi une variante, et ceux de Florence, de Vérone et de Wolfenbuttel, où s'est glissée une erreur de qualification, comme nous le dirons plus bas.

Aucun autre nom d'auteur, ayant vécu dans cet espace de recherches, ne se trouve mentionné dans les manuscrits anciens de l'*Imitation* ni dans les chroniques d'ordres religieux. Quant au manuscrit *de Advocatis* ou de Verceil, il touche de trop près la patrie de Jean Gersen et la famille d'un de ses successeurs pour ne pas ajouter aux témoignages des autres celui de son antiquité, qui remonterait au milieu du XIIIe siècle, d'après le plus célèbre paléographe de la Haute-Italie, Joseph Cossa.

L'ancienne écriture romane minuscule s'était maintenue presque intacte en Italie jusqu'au XIVe siècle; alors que le siége pontifical d'Avignon, dès 1309, y répandit, par les bulles et rescrits pontificaux, l'écriture gothique usitée en France.

Or, la manière ancienne de l'Italie se reconnaît dans le manuscrit *de Advocatis* et dans celui de Bobbio. En outre les majuscules n'y figurent qu'au commencement de chaque période : l'*r* et l'*s* y sont rarement doublées : l'*i* n'est jamais ponctué; quelquefois il est légèrement accentué. Nous retrouvons tous ces caractères dans nos parchemins de Savoie, des XIIe et XIIIe siècles; et nous rassurerons le modeste M. Cossa, du rapport duquel nous tirons ces remarques, en rappelant que les chiffres arabes étaient connus en Italie dès le XIe siècle, d'après un manuscrit de 1028 du bénédictin Guy d'Arezzo, qu'a fait connaître Mabillon. Il n'est pas étonnant de les voir mélangés aux chiffres romains dans le manuscrit Verceillais de l'*Imitation*, nous vou-

lons dire celui *de Advocatis*. Le savant paléographe y a signalé des détails orthographiques, entre autres les *ll* doublées dans des mots qui ne le comportent pas, dont l'usage se circonscrit dans la région située entre Bielle et Pavie. Cette livrée est vraiment géographique.

Et, toutefois, M. Joseph Cossa n'a pas cru faire en cela un acte de complaisance. En se chargeant de faire une étude sur le *codex de Advocatis*, il s'était réservé une complète indépendance de critique. Aussi a-t-il rectifié plusieurs observations de M. de Grégory, qui, entre autres, n'avait pas saisi la valeur de certaines abréviations, et les avait reproduites irrégulièrement dans l'édition du *codex* (1). Nous en signalerons un autre plus loin.

Parce qu'il ressort évidemment des textes que nous avons cités plus haut que l'auteur de l'*Imitation* a occupé une chaire universitaire, plusieurs auteurs français ont attribué l'ouvrage au chancelier de Gerson, comme s'il n'y avait eu à cette époque que l'université de Paris. Celle de Verceil était plus ancienne, comme on le verra dans un précis historique de l'abbaye de St-Etienne, qui concourait avec le chapitre de Verceil au personnel des professeurs de ce *studium*, où se trouvaient réunis les éléments des écoles épiscopales et monacales, assez distinctes ailleurs. Jean Gersen y tint successivement plusieurs chaires.

A la demande de Mgr Jacques Vialardi, évêque de Verceil, saint François d'Assise était venu fonder une maison de son ordre à Verceil en 1215. On conserve encore la tribune de laquelle il fit une allocution au peuple de cette ville.

Jean Gersen était alors probablement maître des novices à St-Étienne. Il a pu voir saint François d'Assise. Il a entendu de lui cette sentence qu'il a citée à la fin du chapitre L, en ajoutant, *ait humilis Franciscus*, comme on le lisait dans les copies les plus anciennes prises sur les manuscrits primitifs. La qualification de *sanctus* a été ajoutée depuis à cause de la notoriété de sa canonisation.

François d'Assise avait apprécié dans Jean Gersen le religieux et le professeur. Lors de la décadence de l'université de Padoue, il envoyait ses religieux à celle de

(1) *Opuscoli religiosi, morali e letterarii*, X, XXVIII. Le rapport de M. Cossa au P. Francesco Calandri, cité dans cette collection, est reproduit par le P. Camille Mella, *Controversia Gerseniana*, 156.

Verceil, à laquelle elle fut réunie définitivement en 1224. Parmi ces élèves, les Annales des Franciscains citent le portugais Antoine dit de Padoue, et l'anglais Adam de Marx, en 1222. L'abbé bénédictin Jean fit à saint François le plus bel éloge de son élève Antoine, en lui écrivant avec quel succès il s'élevait aux plus hautes conceptions, quand il lui expliquait la théologie mystique attribuée à saint Denys l'aréopagite (1).

Ces documents historiques ont paru si concluants aux adversaires de Jean Gersen qu'ils ont essayé de les éliminer, sous prétexte que Fernand de Bouillon, avant de devenir Antoine de Padoue, avait fait ses études théologiques chez les chanoines augustiniens de Coïmbre, entre les années 1213 et 1219, et ont reporté à l'année 1224, qu'Antoine vint prêcher à Verceil, les rapports d'intimité qu'il avait eus avec l'abbé de Verceil, mais en substituant Thomas de Paris, supérieur des chanoines augustiniens de St-André, à Jean Gersen, abbé bénédictin de Verceil (2).

(1) Wadding, *Annales fratrum minorum*, I.
Butzelin, *Menologium benedictinum. Aug. Vindel.* 1656.
Bolland, *Acta sanct. junii*, II.

(2) Guyard, *Saint Antoine de Padoue, sa vie, ses œuvres et son temps*, p. 54, 64, 103, 106.

Mais Thomas ne fut appelé du couvent de St-Victor de Paris qu'en 1219 au plus tôt et ne put installer ses frères qu'après l'achèvement du couvent de St-André de Verceil, dont la première pierre avait été posée le 20 février 1219 (1). Saint François d'Assise, venu à Verceil en 1215, n'avait connu que le bénédictin Jean Gersen, à la piété et à la science duquel il confia ses religieux en 1222. Le nom de *Jean* et la qualification d'*abbé bénédictin* ne peuvent nullement convenir à Thomas dit *Gallo*.

Avec ses études précédentes et la pénétration prodigieuse, que lui donnait une vie toute séraphique, puisque Gersen avoue avoir appris de lui des choses merveilleuses, Antoine n'avait pas besoin de rester longtemps à Verceil. Saint François le chargea d'enseigner la théologie à Bologne en 1223. Ce fut le premier professeur de l'Ordre. L'année suivante, à la demande de l'évêque de Verceil, du clergé et des religieux, qu'il avait édifiés par ses vertus et son savoir, saint François l'y renvoya pour prêcher le carême. Ce fut une station de succès et de prodiges. L'au-

(1) Gofredo Casalis, *Dizion. Vercelli*, 85.
Mandelli, *Il commune di Vercelli*.

teur de l'*Imitation*, III, XLIII, 4, fait allusion aux deux séjours d'Antoine à Verceil, en mettant dans la bouche de Dieu ces paroles : *Nam quidam amando me intime, didicit divina et loquebatur mirabilia. Plus profecit in relinquendo omnia quam in studendo subtilia.* On reconnait ici l'élève et l'orateur, *didicit* et *loquebatur*. La seconde phrase est presque une répétition d'un passage de la lettre de Gersen à saint François, citée plus haut.

Thomas de Paris, qui occupa, dans l'Université de Verceil, la chaire qu'avait illustrée Jean Gersen, fit, à son tour, un commentaire de la théologie dite de Saint Denys, et cita plusieurs passages de son prédécesseur en le qualifiant de *célèbre commentateur de Verceil.*

L'anglais Valgrave affirmait avoir reçu de Cajétan, bibliothécaire du Vatican, pour leur maison de Saint-Germain-des-Prés, une copie du commentaire de Jean Gersen, réuni à ses sermons, et bien différent de celui de Thomas, abbé de St-André. Ils ont été publiés tous les deux (1).

(1) Camillo Mella, *Della controversia Gerseniana*, 122.

D'après Oliverio, dans le codex de Schyre, qui, avec l'*Imitation*, contient des sermons de Jean Gersen, celui-ci est qualifié de *doctor in Decretis* (1).

Amédée Bellini et Hector Capecelatro citent de Jean Gersen un traité *de contractibus*. Il aurait donc encore enseigné le droit civil et canonique, probablement après François Ranzo, appelé le *glossateur Verceillais*, dont il est cité, dans l'*Imitation*, I, IX, un aphorisme tiré de son traité : *De supplenda negligentia prœlatorum* (2).

On a de Jean Gersen une autre œuvre : *Tractatus Johannis abbatis de professione monachorum*, qui offre beaucoup de rapport de fond et de forme avec l'*Imitation* (3).

On lui attribue encore l'ouvrage intitulé : *Incipit liber Vercellensis super cantica canticorum*, déposé à la bibliothèque de Turin. Ces diverses productions justifient complètement la suscription du manuscrit de l'*Imitation*, du XIVe siècle, que Baronius acheta, dit-il, fort cher, et laissa à la bibliothè-

(1) *Historia litteraria Ordinis S. Benedicti*, I, 553.

(2) Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* VIII.

(3) Bern. Pez., *Thesaurus nov. anecd.* I.

que du Vatican : *Ex libris Johannis Gersen.* Cette formule exprimait, à cette époque, la paternité plutôt que la propriété, surtout pour un bénédictin qui ne devait rien avoir, selon la règle : *ne quid præsumat monachus habere proprium.*

M. l'abbé E. Levis, antiquaire au service du roi de Sardaigne sur la fin du siècle dernier, avait publié dans les *Anecdota sacra* une lettre d'un abbé bénédictin de St-Michel de Lucedio près Verceil : *Epistola ad monachos de obedientia patribus præstanda et de humilate servanda.* Elle se reconnaît dans l'*Imitation,* I, VII. Et c'est donc Jean Gersen qui s'est inspiré des principes de son voisin, puisqu'il lui était postérieur.

Nous ne pousserons pas plus loin l'étude sur les citations d'auteurs antérieurs à l'*Imitation.* Celles qu'on vient de parcourir suffisent à préciser ce que nous avons appelé la date descendante.

D'après tout ce qui précède, on peut fixer, entre les années 1225 et 1235, l'espace de temps pendant lequel a dû être composé le livre de l'*Imitation*, c'est-à-dire, depuis la prédication de saint Antoine de Padoue jusqu'à quelques années avant la mort de Jean Gersen, qui a dû avoir le temps de le faire répandre dans la maison et au dehors pour l'avancement spirituel de tous.

Il est évident que ce traité sans égal n'est pas sorti d'un seul jet des profondes méditations de son auteur. Il est le résumé des conférences spirituelles données aux novices ou à la communauté par le religieux qui en avait la charge. Il a dû les préparer pour chaque séance, les corriger, les augmenter successivement, les perfectionner d'année en année avec l'accroissement de son expérience et de sa sainteté. Réunies en un seul corps, elles ont dû être copiées par les religieux pour leur instruction personnelle, et communiquées aux personnes qui se mettaient sous la direction spirituelle du monastère et à d'autres maisons religieuses, avec lesquelles il était en rapport.

Qui ne voit, par la coïncidence de ces dates, que le traité de l'*Imitation* était le fruit de l'expérience du maître des novices, qui, devenu abbé, l'a laissé comme un monument à son monastère; d'où il s'est répandu, par les nombreuses maisons de l'ordre, dans les autres familles religieuses.

IX

Comme on le verra, l'abbé de Saint-Étienne de Verceil était, au XIIIe siècle, un des représentants de la République verceillaise. Le chapitre x du livre Ier atteste parfaitement la part qu'a dû prendre, à son grand regret, Jean Gersen aux affaires politiques de la cité, dès qu'il eut conquis la paix du cloître (1). Car l'auteur a connu le monde; il en a subi les vicissitudes, et les épreuves n'auront pas manqué à Jean Gersen, si, comme on l'a avancé, sa position l'avait d'abord jeté dans la carrière militaire au milieu des Guelfes et des Gibelins.

Un autre soldat, brisé dans ces luttes, et retrempé, comme lui, à l'école de Jésus-Christ, produira, au XVIe siècle, les *Exercices* qui ont façonné son Ordre; comme l'*Imitation* était le type de la vie religieuse depuis trois siècles.

Et, si, absolument, on veut voir un reflet de l'enthousiasme des croisades dans le livre III. I. VI. 5, il n'aurait pas manqué d'actualité au temps de Gersen. La cinquième croisade eut pour chefs Jean de Bienne et André de Hongrie, en 1217, et la sixième, Frédéric II, en 1228. Elles eurent beaucoup plus d'adhérents italiens que les deux suivantes, entreprises par saint Louis, en 1248 et 1268, qui furent les dernières et laissèrent les colonies chrétiennes de l'Orient sous le pouvoir des infidèles.

Ce n'est pas précisément ensuite de leurs résultats que les pèle-

(1) *Imit.*, III, x.

rinages devinrent plus fréquents en Europe, comme l'avance M. Arthur Loth. Celui du tombeau des Apôtres à Rome n'avait jamais cessé depuis son origine. Celui de saint Martin de Tours est venu ensuite, et celui de saint Jacques de Compostelle devint fréquent au IXe siècle. Nous ne parlons pas de Lorette, dont la première église ne fut construite qu'au XIVe siècle, et à laquelle on ne trouve pas la moindre allusion dans l'*Imitation*.

Son auteur signale au livre I, chap. I, 9, ceux que la curiosité autant que la piété poussait à visiter les églises somptueuses. Et, de fait, le XIe et XIIe siècles avaient été pour l'Italie une véritable renaissance architectonique. Elle avait produit les magnifiques monuments religieux de Pise, de Florence, de Venise, que l'on venait admirer de toutes parts, en même temps qu'on vénérait les reliques si nombreuses des sanctuaires d'Italie. Et c'est parce que l'esprit de ces voyages déviait quelquefois de son principe que l'auteur de l'*Imitation* en signale le défaut, I. XXXIII. 4.

Sainte Elisabeth de Hongrie, morte en 1231, n'a guère pu connaître le livre de l'*Imitation*. Mais son historien, M. de Montalembert, reconnaissait parmi les merveilles du siècle de son héroïne l'*Imitation* attribuée à Jean Gersen de Verceil. C'est, selon ce juste appréciateur des gloires du moyen-âge, la formule la plus complète et la plus sublime de l'ardente piété et la synthèse la plus pleine de cette ère chrétienne.

Puisque l'*Imitation* est évidemment de la première moitié du XIIIe siècle, ainsi qu'il résulte de l'histoire contemporaine et des synchronismes caractéristiques de l'ouvrage, il est tout naturel que saint Thomas d'Aquin se soit inspiré du livre IV, II, XIII, XVII, etc. pour son traité *de Sacramento altaris* et pour l'office du Saint-Sacrement, commencé en 1255, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

En 1306, mourut le B. Jacopone de Todi, qui avait quitté le barreau pour entrer chez les Franciscains, où il revêtit des formes poétiques les élans intimes de son âme. Ses confrères ont recueilli ses productions sous ce titre : *Incipiunt Laudes quas fecit sanctus frater Jacobus de Tuderto, ordinis fratrum minorum, ad utilitatem et consolationem omnium cupientium per viam crucis et virtutum Domi-*

num imitari. Nous connaissons les rapports de saint François et de Jean Gersen. Il n'est pas étonnant que ces poésies ascétiques, livres IV, chant XI, V, XXXV, aient été inspirées par l'*Imitation*, I, XXXIII, II, IV, III, XXI, XXIII. Aussi le célèbre professeur F. Ozanam proclamait, dans ses études sur les Franciscains, que « les chants de Jacopone rappellent les plus belles pages de l'*Imitation*. »

On a encore de lui un *Trattato del beato Jacopone de Todi in che modo l'uomo puo tosto pervenire alla cognitione della verità e perfettamente la pace ne l'anima possedere*. C'est presque une reproduction de plusieurs passages de l'*Imitation*, I, XI, III, XXV, XXXI, XXXII, XLII, LVI.

Le Dante, mort en 1321, a dû connaître aussi l'œuvre de Jean Gersen. L'*Imitation*, I, XXIV, semble a oir inspiré les chants III, VI, VII, XXI de l'*Inferno*, et les chants X, XIII, XXI, XXII, du *Purgatorio*, et plusieurs encore du *Paradiso*, que de Grégory et Torri ont collationnés avec attention (1).

M. Arthur Loth, jugeant l'*Imition* comme un ouvrage profane, a supposé, au contraire, que l'auteur aurait puisé dans le Dante, sous prétexte que, dans les œuvres de l'esprit, le poète est le premier : vient ensuite le prosateur, qui s'inspire du poète.

Nous savons et nous avons enseigné ailleurs que la poésie se rencontre à l'origine de toutes les littératures, sans en être toutefois nécessairement la première forme (1). Mais nous n'en sommes pas ici aux origines des peuples. Douze siècles de christianisme avaient transformé l'Europe, lorsque parut l'*Imitation*, qui n'est pas seulement une œuvre de l'esprit, mais qui est une production religieuse par excellence, remontant aux perfections éternelles de Dieu pour réformer l'humanité, nourrie de l'Écriture-Sainte, qui renferme les types de toutes les formes littéraires, et, comme le disait Chateaubriand, c'est une œuvre inspirée par un seul maître, Jésus-Christ, à un moine devenu prêtre, III, X, LVI, IV, V, profession et caractère qui revêtent l'âme comme d'une seconde nature.

Qu'avait donc à demander à la poésie du moyen-âge l'ascétique fondée sur la théologie, qui est la science des sciences, puisque c'est

(1) C. Mella, *Della controv. Gers.*, 188.

(1) *Résumé de préceptes littéraires*, 1859.

la connaissance de Dieu et de ses œuvres? Ce sont plutôt les poètes de l'époque qui s'inspiraient de l'esprit de foi dont était imprégnée alors toute la vie domestique et sociale. L'œuvre du Dante reflète l'histoire et le dogme catholique au XIIIe siècle, ainsi que le développait avec tant d'éloquence, dans des leçons auxquelles nous applaudissions en 1844, 1845, le savant et modeste Ozanam, professeur de littérature étrangère à la Sorbonne.

Pétrarque, mort en 1354, dans son *Trionfo della morte*, chant I, a presque traduit un chapitre de l'*Imitation*, qui ne se trouve que dans quelques anciens manuscrits italiens, à la fin du livre III, sous le titre de : *Contra hujus mundi vanitatem*.

Nous avons rappelé, dès le commencement, que Ludolphe le Chartreux, mort en 1370, s'était inspiré de l'*Imitation*, II, II, III, XVI, XXI, dans ses commentaires des psaumes, 4, 33, 45, 76, 114.

Le vénérable Jean Jnstitor, chartreux de Ruchesheim près Memmigen, mort en 1435, dans son *Breviloquium animi cujuslibet religiosi*, etc. cite presque mot à mot plusieurs passages de l'*Imitation*. III, XLV, XLVI (1).

Il n'y aurait rien d'étonnant que Gerson eût pris quelques pensées dans l'*Imitation*, s'il avait eu le temps de la lire. On a cru en voir dans la *Montagne de contemplation* et la *Mendicité spirituelle*. Mais la ressemblance n'est devenue bien sensible que dans la traduction latine de ces opuscules faite vers la fin du XVIIe siècle par Ellies Dupin, qui ne sut mieux faire que d'emprunter les expressions de l'*Imitation*, I, III, XXIII, pour rendre en latin les idées de Gerson. Et pourtant, qui l'aurait cru d'Onésyme Leroy? C'est sur ce travestissement posthume qu'il basait les prétendus droits de Gerson sur l'*Imitation!*

Thomas à Kempis avait copié assez souvent l'*Imitation* pour en retenir quelques maximes, qu'il reproduisit dans ses opuscules. M. Thamisey de Larroque les a collationnés, chapitre par chapitre, et a pu faire ressortir l'infériorité des expressions du copiste à représenter les idées de l'auteur (2).

Nous n'avons pas insisté sur la

(1) Pez., *Bibliotheca ascetica*, VII. Ratisbonne, 1725.

(2) *Annales de philosophie chrétienne*, 1861.

citation textuelle de l'*Imitation*, I, xxv, dans la VIIe des *Collationes ad fratres conventus Tolosæ*, attribuées à saint Bonaventure; attendu que c'est une compilation postérieure, tirée, partie de l'*Arbor vitæ crucifixæ*, composé par Ubertin de Casal en 1305, partie des œuvres de saint Bernardin de Sienne et de la traduction de saint Jean Climaque par Ambroise le Camaldule.

Nous avons trop de preuves indiscutables pour recourir à celles qui sont douteuses; et nous en arrêterons là l'énumération. Elles suffisent abondamment à établir que l'*Imitation* était connue non-seulement au commencement du XIVe siècle, mais dans toute la seconde moitié du XIIIe, et qu'elle remonte donc à la première moitié.

Mais, M. Arthur Loth ne sera pas encore satisfait; parce que ces citations ou ces inspirations ne mettent pas en relief la personnalité de Jean Gersen; comme si, aujourd'hui encore, on n'empruntait pas souvent les pensées d'un auteur sans le nommer personnellement. Mais nous avons pour l'humble auteur de l'*Imitation* d'autres causes de ce silence sur sa personne.

X

S'il fallait appliquer dans toute sa rigueur le principe exclusif de M. Arthur Loth, bien d'autres célébrités devraient disparaître de la scène historique, à commencer par Adam et Eve, et à continuer par tous ceux qui n'ont pas eu une presse contemporaine pour faire leur panégyrique.

Pour constater un fait, il faut voir les choses comme elles se passent réellement, rester sur le terrain pratique et surtout garder le bon sens.

Dans ses sublimes entretiens avec Dieu, l'auteur de l'*Imitation* avait entendu cette parole : *Ama nesciri et pro nihilo reputari. Non sit tibi curæ de magni nominis umbrâ.* Il y avait répondu par cette prière : *Da mihi nesciri in hoc sæculo* (1).

M. Arthur Loth dit d'un ton persiffleur « qu'il a été exaucé au-delà de ses espérances, » mesurant ainsi la vertu du pieux auteur à l'espace du siècle où il vivait, tandis que l'*in hoc sæculo* signifie « en ce monde. »

Il n'a pu être méconnu dans sa patrie. S'il l'a été à l'étranger, c'est qu'en homme pratique de la vertu, il en a pris les moyens. Fidèle observateur des conseils de perfection qu'il donnait à ses religieux, l'abbé du monastère n'a pas mis son nom à son manuscrit. En fondant dans son texte les pensées les plus pratiques de l'Ecriture-

(1) *Imit.*, I, II, 3. III, XV, 4. XXIV, 2.

Sainte, des saints Pères et des maîtres de la vie spirituelle qui l'avaient précédé, il aurait cru manquer à la véritable humilité que de s'attribuer une doctrine dont il ne se considérait que comme le dispensateur. Il ne pensait pas faire un ouvrage. Toute son ambition se bornait à activer sa communauté vers la perfection. C'était un programme ascétique, un code de vie intime et commune, qui était censé n'avoir pas d'auteur, puisque tout procédait du Verbe de Dieu, et que l'œuvre personnelle du conférencier s'effaçait dans le travail commun du cloître.

Les copies faites dans la maison sous son contrôle et répandues au-dehors, ne devaient pas avoir non plus de nom d'auteur. A quoi bon, d'ailleurs, pourvu que Verceil fût édifié, pourvu que les autres maisons religieuses en fissent leur profit spirituel! Le saint abbé n'avait pas d'autres vues.

Aussi le manuscrit *de Advocatis*, qui est le plus ancien connu, porte ce titre : *Incipit sermo de Imitatione Christi*, et non pas *libellus*, comme l'a fait imprimer de Grégory. Ce n'est pas un livre, ce sont des allocutions que l'auteur écrivait, séparées d'abord les unes des autres, ainsi qu'on peut le conclure soit par les manuscrits qui ne contiennent que le premier ou le quatrième livre, soit par la copie d'Arona, où son nom est répété à chaque division, mais avec variantes, comme si le tout avait été pris sur des parties auparavant séparées et écrites par divers copistes.

Il ne s'agissait donc pas là de propriété littéraire, et il ne faudrait pas transporter au sein d'une pieuse communauté du XIIIe siècle les rivalités et les compétitions d'auteurs, dont les XVIe et XIXe siècles ont donné le spectacle ridicule.

Il n'est donc pas étonnant que le manuscrit conservé religieusement chez les *Advocatis* n'eût pas non plus de nom d'auteur. Ils étaient du voisinage où l'on savait à quoi s'en tenir. Cette famille, dont le nom remonte à Charlemagne et témoigne des services rendus à la cause de l'Eglise, tenait un rang distingué dans la contrée. Elle avait donné à Verceil plusieurs évêques : Gisolphe, de 1138 à 1150; le B. Albert, de 1185 à 1205; Martin, de 1243 à 1268; ce dernier était prévôt du chapitre de Saint-Eusèbe et vicaire-général pendant

que Jean Gersen était abbé de Saint-Etienne (1). N'est-ce point lui qui obtint pour ses parents une copie du livre de piété composé par le saint abbé? N'est-ce point aux lectures qu'on en faisait en famille que le jeune Guillaume *de Advocatis* dut sa vocation pour l'ordre bénédictin, dont il fut abbé à Verceil jusqu'en 1340? Et les conclusions du savant Joseph Cossa sur l'âge du *Codex* ne trouveraient-elles point ici une application matérielle et locale?

Les traditions de famille et nationales forment avec les monuments le fond primordial de toutes les histoires. Elles sont dans l'ordre naturel comme les générations, qui ne se succèdent point par une exclusion mathématique, mais qui vivent quelque temps ensemble et s'échelonnent insensiblement, ainsi qu'on le voit encore dans nos campagnes, où la moralité et l'union des familles s'est maintenue. N'oublions pas que la tradition était d'ordre divin chez les Israélites, et d'une grande autorité chez tous les Orientaux.

Les avantages de la longévité patriarcale se sont reproduits dans les anciens monastères, grâce à une vie morale, occupée et frugale, et ont ainsi assuré l'unité de la tradition, en attendant qu'elle fût consignée dans leurs chroniques.

Si l'auteur de l'*Imitation* n'a jamais laissé écrire son nom sur les copies faites de son temps, ses successeurs n'étaient point tenus à cette réserve. D'ailleurs, ce qui n'était pas nécessaire à Verceil, où le souvenir du saint abbé Jean Gersen ne pouvait s'effacer, devenait presque indispensable dans les autres maisons de l'Ordre, qui ne l'avaient pas vu personnellement, et où, conséquemment, la tradition pouvait s'altérer plus facilement. On ne lui en laissa pas le temps.

Dans la maison bénédictine de Gênes, fondée au xe siècle, on continuait à copier l'*Imitation* avec d'autres ouvrages, comme cela se pratiquait avant l'imprimerie, et une de ces copies, qui n'est guère postérieure de plus de cinquante ans à la mort de Jean Gersen, porte en titre le nom de l'auteur répété à chaque livre de cette manière :

Incipiunt capitula primi libri

(1) Goffredo Casalis, *Dizion.* XXIV. *Vercelli.* Aymeric *de Advocatis*, abbé de St-Bénigne de Codifaro, avait donné, le 16 février 1344, deux épines de la sainte Couronne à l'église cathédrale de Verceil.

abbatis Johannis Gesen.

Incipit tabula libri secundi abbatis Johannis Gesen.

Incipit tabula tertii libri abbatis Johannis Gesen.

Incipiunt capitula quarti libri abbatis Johannis Gessen.

Explicit libér quartus et ultimus abbatis Johannis Gersen.

Aux XIIe et XIIIe siècles on rencontre peu de lettres redoublées. *Gesen* se prononçait *Gessen*, comme *Anesiacum* s'écrivait pour *Annessiacum*.

Quant aux variantes du IVe livre, elles rappellent un usage de la Haute-Italie, qui l'avait reçu des colonies germaniques. La prononciation grasse de l'*r* l'assimile à une *s*. *Gersen* se prononçait *Gessen*. Nous en avons encore une preuve dans une chartre de Lottaire, de 867, où le nom d'Annecy est écrit *Anersiacum;* tandis que toutes nos anciennes chartes portent *Anesiacum*, puis plus tard *Annessiacum;* cette dernière forme représentait la prononciation.

Ces variantes du nom, ainsi que des titres de chaque livre, n'ont dû être réunies dans un même volume que parce qu'elles ont été prises sur des livres séparés et distincts et provenant de copistes différents, comme nous l'avons fait observer plus haut.

Ce manuscrit, transféré par le P. Maggioli, en 1574, au noviciat des Jésuites à Arona, dont il a porté le nom depuis, est aujourd'hui à la bibliothèque de l'Université de Turin.

La bibliothèque de la maison bénédictine de Bobbio, fondée au VIIe siècle, était une des plus renommées. Elle conservait un manuscrit de l'*Imitation*, tout aussi ancien que le précédent, et qui porte également pour nom d'auteur *Johannis Gersem*, peut être *Gerseni*. L'*i* final s'accentuait rarement à cette époque.

Il porte le n° 1555 à la bibliothèque nationale de Paris.

Le manuscrit de Parme, du courant du XIVe siècle, porte le même nom d'auteur, avec la qualification de *saint* : *Sancti Johannis Gersem*. Ce n'est pas l'unique témoignage de ce genre ; car le martyrologe des Bénédictins place la mémoire du B. Gersen au 5 des calendes de décembre, soit le 27 novembre, et la tradition locale lui conserve ce titre.

Sorti de l'abbaye bénédictine de St-Jean-Baptiste de Parme et porté à Paris, comme le précédent et le

suivant, par Mabillon, ce manuscrit y est classé sous le n° 1558.

Le manuscrit de Padolirone, ainsi appelé du monastère bénédictin situé au confluent du Pô et du Lirone près de Mantoue, porte le nom du même auteur deux fois, au commencement et à la fin :

Incipit liber Johannis Gersen primus de contemptu mundi et imitatione Xpti.

Explicit liber quartus Johannis Gersen de sacramento Eucharistiæ.

Il est du XIVe siècle, et inscrit sous le n° 1556, à Paris.

Rappelons encore, parmi ceux qui portent le nom de *Johannis Gersen*, le manuscrit du Vatican, du XIVe siècle ; les trois du monastère bénédictin de St-Georges-Majeur à Venise, l'un du XIVe siècle, le second de 1401 et le dernier de 1465 ; les manuscrits de Schyre, de 1467, de Padoue, de Sluse, de Bobbio, tous aussi du XVe siècle.

Quelquefois le nom se trouve en abrégé, comme à celui de Pollingen, de 1441, *de Imitatione Christi à Johan. Ges. lib. IV*, à celui de Salzburg, de 1463, *de Imitatione Christi Johannis Gers.*; provenant de deux abbayes bénédictines de Bavière ; ce qui explique les variantes du même nom, comme nous les avons justifiées.

Celui d'Alacci-Biscia, du XIVe siècle, provenant de la bibliothèque palatine et apporté à Rome par Léon Alacci, est inscrit au nom de *Johannis de Canabaco*, soit de Cavaglià, sa patrie.

Il porte le n° 1560 à la bibliothèque de Paris.

Jusque vers la fin du XVe siècle, le nom de *Jean Gersen* est le seul que l'on trouve, comme auteur de l'*Imitation*, dans les manuscrits qui en portent un, et l'abbé de St-Etienne de Verceil était en pleine possession de la paternité de cet ouvrage. Aucun autre Ordre religieux ou corporation quelconque n'avait élevé des prétentions sur l'origine de ce traité. De sorte que la tradition de l'Ordre bénédictin n'ayant pas de contradicteurs, il n'est pas étonnant qu'il n'ait été publié aucune dissertation critique, comme l'exigerait M. Arthur Loth, qui commet un anachronisme de situations. Les chroniques locales ont conservé les noms des évêques de Verceil, des abbés du monastère, et surtout celui de l'auteur de l'*Imitation*. Son nom a été reproduit dans les plus anciens manuscrits des autres mai-

sons de l'Ordre, dont une vingtaine ont échappé heureusement à tant de causes de destruction.

La réputation de Jean Gersen dans la haute Italie était assez faite pour qu'on le désignât quelquefois par le simple titre d'*abbé Jean de Verceil,* comme dans la copie manuscrite d'un traité qui lui est attribué : *Abbatis Johannis Vercellensis Institutio boni monachi.* Dans les premiers temps de l'imprimerie on publia sous son nom un *Commentaire de la théologie mystique* dite de Denys l'Aréopagite. Ces divers opuscules et ceux que nous avons énumérés expliqueraient la suscription du manuscrit romain de l'*Imitation : Ex libris Johannis Gersen*, formule qui alors exprimait la paternité de plusieurs ouvrages plutôt que la propriété matérielle, puisque cette indication est l'œuvre d'un copiste, un siècle après l'auteur. Quant à Jean Gersen, fidèle à son principe, il n'a mis son nom nulle part.

On a observé déjà que les auteurs italiens ont été les premiers à s'inspirer de l'*Imitation,* dans la seconde moitié du XIIIe siècle et la première du XIVe : d'abord les deux poètes et amis, Jacopone et le Dante, tous deux de la Haute-Italie. Les deux autres au retour de leur patrie, d'où ils ont pu rapporter des exemplaires de l'ouvrage, saint Thomas en 1253 et Pétrarque en 1341. Verceil a gardé le *Sacro Cingolo* du premier.

Ajoutons enfin que les trois plus anciennes traductions de l'*Imitation* ont été faites l'une en dialecte lombard, l'autre en dialecte toscan, dans la première moitié du XIVe siècle, ainsi que le constatent les manuscrits conservés à Florence, et la troisième également du commencement du XIVe siècle, dans le manuscrit du chapitre de St-Sauveur à Bologne, intitulée : *Incomincia lo libro composto da un servo di Dio chiamato Giovanni de Gersenis : della vita di Cristo e del dispregio del mondo.* Comme la traduction lombarde, elle est tellement conforme au texte du *Codex de Advocatis,* qu'elles ont dû être faites, sinon sur celui-là, au moins sur un type provenant également de facture verceillaise.

Toutes les traductions en d'autres langues ne sont pas antérieures à la moitié du XVe siècle. C'est donc dans la Haute-Italie que l'*Imitation* a commencé sa popularité par des traductions en langue vul-

gaire dès le XIVe siècle, et ce fait a une grande valeur dans la question de l'origine de l'ouvrage, avant l'imprimerie.

Et depuis, c'est encore dans la Haute-Italie que l'on trouve les premiers incunables de cet ouvrage exécutés par des imprimeurs Verceillais, Gioliti, De' Ferrari, Rossi, Sessa, etc. à Venise et ailleurs dans le XVe siècle.

C'est encore un fait assez significatif qui s'explique par le précédent et en complète la démonstration (1).

(1) Lemonnier, *Biblioteca nazionale*, 1855.
Aug. de Backer, *Essai bibliographique sur le livre de Imitatione Christi* Liège, 1864.
C. Mella, *Della Controv. Gers.* 32.

XI

On sait la difficulté qu'il y avait, avant la découverte de l'imprimerie, de se procurer et de propager des livres, dont la copie à la main était longue et coûteuse. Il n'est pas étonnant qu'un recueil de maximes pieuses, dont toutes les parties n'étaient même pas toujours réunies ensemble, éclos dans un monastère au pied des Alpes lépontiennes, n'ait été d'abord connu que dans la haute Italie, et n'ait passé à l'étranger que fort tard par la filiation de l'Ordre.

La congrégation des chanoines réguliers augustiniens avait à Verceil une maison du titre de Saint-André, fondée en 1219, et dont quelques membres partageaient, avec les bénédictins de Saint-Etienne et les chanoines de la cathédrale, l'enseignement de l'Université de Verceil, surtout depuis que celle de Padoue y avait été réunie en 1224. Cette circonstance

explique la diffusion du traité de l'*Imitation* dans les autres maisons de cet Ordre, où il était le plus répandu après celles des Bénédictins (1).

Mais le nom de l'auteur ne se trouvant pas sur les originaux envoyés de Verceil, pour les motifs que l'on a vus, les copies faites à l'étranger n'ont pu le reproduire. Et cela se comprend pour les dépendances de l'Ordre bénédictin, à l'égard desquelles ce petit traité devenait une possession de famille sans propriété personnelle.

D'après un mémoire de Dom Calmet sur la règle de saint Benoît, il n'y a pas d'ordre religieux qui ait publié autant d'ouvrages anonymes que celui des Bénédictins, en vertu du principe : *Ne quid præsumat monachus habere proprium.*

Quant aux Augustiniens et autres familles religieuses, l'absence de l'indication d'origine du livre tenait peut-être à une question d'amour-propre d'Ordre.

Les manuscrits sans nom d'auteur sont ceux de Grandmont et de Thevenot du XIVe siècle, de Liége, de 1417 à 1438, de Mœleck, de 1421 à 1503, d'Ochenhausen, 1427, de Reichenau, 1428, de Weingarten et de Winblingen, 1433, de Zwifalt et de Bruel, 1448, etc., provenant de maisons bénédictines ; de Bruges, 1400, d'Ervic, 1426, d'Augst, 1437, de Blois, 1456, de Bruxelles, 1463, provenant des Augustiniens, des Célestins, des Chartreux, etc.

Les citations nombreuses de saint Bernard de Clairvaux, dans l'*Imitation*, lui ont fait attribuer l'ouvrage dans les manuscrits de Genève, de Raitenhaslach, de Braunen, d'Angoulême, de Toulouse, de Sainte-Geneviève de Paris, tous du XVe siècle. Dans ces deux derniers on trouve également le nom de Jean de Gerson, chancelier.

Dans l'incertitude du nom de l'auteur, certains copistes ne trouvaient rien de mieux que de l'attribuer à une célébrité de leur Ordre, ou au religieux qui le premier l'avait fait connaître à la communauté, quand ils ne passaient pas eux-mêmes pour être auteurs (1). Mais il était bien facile de le distinguer par la formule fi-

(1) Amort. *Scutum Kempense*, etc. Thomas Erhard, *Polycrates Gersenensis contra scutum Kemp*. etc.

(1) C'est ainsi que les élèves du P. Porée, jésuite, lui ont attribué le poème sur la *Déclamation*, dont l'auteur est le P. Sanlecque, chanoine de Sainte-Geneviève, également professeur de rhétorique.

nale. C'est ainsi que le manuscrit d'Augst, de 1437, se termine : *Scriptus et finitus per me Giorgium de Gottingen;* celui de Weingarten, de 1433 : *Per me fratrem Conradum Obersperg conventus S. Benedicti.* Celui de Blois, de 1456 : *Per Hermanum ord. Eremitarum.* Celui de Salzburg, de 1463 : *Per fratrem Benedictum*, etc.

Quelquefois on ajoutait les mots *per manus*, d'où est venu aux copistes la qualification d'*amanuenses*. Un manuscrit d'Augst, de 1451, finit ainsi : *Per manus Philippi Lessat.* Celui de Bruel près Ratisbonne, de 1448 : *Per manus Johannis Pejoris.* Celui du Mont Ste-Agnès, de 1441, transporté à Anvers, dont il porte le nom, en 1577 : *Liber finitus et completus per manus fratris Thomæ Kempensis.* Celui d'Ervic, maison dépendant, comme la précédente, de Windesheim : *Liber finitus per Johannis Kitchten manus*, 1426, etc.

Thomas de Kempen mourut en 1471. On publia la même année, à Utrecht, une édition de ses opuscules, qui ne sont pas tous de lui, puisque on en retrouve quelques-uns dans une liste qui termine le manuscrit de l'*Imitation* dit de Grandmont, et dont l'âge rappelle l'époque de sa naissance. Aussi le livre qui aurait fait pâlir tous les autres, l'*Imitation*, ne se trouve pas dans cette édition *princeps*.

Son collaborateur et ami, le continuateur, après lui, de la chronique du Mont-Sainte-Agnès, fait son éloge en rappelant ses opuscules à destination de la jeunesse, sans dire un mot de l'*Imitation*. Il ajoute qu'il copiait des manuscrits *pro domo et pretio;* c'était le gagne-pain de la maison. L'idée de sa candidature n'avait pas encore germé.

Et si l'*Imitation* eût été l'œuvre d'un de ses devanciers, comme le prétend M. Arthur Loth, est-il croyable que Windesheim non plus qu'aucune des 80 maisons qui lui obéissaient, n'en eût gardé le souvenir et la tradition, comme nous la trouvons dans les maisons bénédictines pour l'abbé de Verceil, un siècle avant l'établissement de Windesheim ?

Il est surprenant avec quelle légèreté et quelle outrecuidance on oppose les hypothèses les plus invraisemblables à des réalités palpables, contre lesquelles on épuise les exigences de la critique !

Il est telle contrée où, selon les questions que l'on a à traiter, on doute de tout, ou l'on ne doute de rien!

En 1448, Thomas avait traduit l'*Imitation* en allemand pour l'usage du peuple. Une note assez obscure de Jean Busch, prieur de Sulten en Saxe, exploitée par un autre religieux, Hermann Ryd, sur cette vulgarisation de l'*Imitation*, a seule inspiré l'idée de sa paternité de l'ouvrage. Cette réputation posthume et tout-à-fait erronée, fit son chemin, avec l'appui que lui prêtèrent quelques jésuites hollandais, plutôt par gloriole nationale que par esprit de leur corps, qui n'y était point intéressé, puisque les jésuites italiens, entre autres Bellarmin, Possevin, Noirot, étaient pour Jean Gersen, dont ils avaient la meilleure preuve dans le manuscrit d'Arona.

Mais il y avait un obstacle dans le manuscrit d'Ervic, de 1426, antérieur à ceux de Thomas, avec la même formule prétendue d'auteur. Alors on trouva dans une maison de l'ordre à Kircheim en Vurtemberg, un manuscrit sans nom d'auteur, de 1425. On y ajouta ces lignes : *Notandum est quod iste tractatus editus est à probo et egregio viro magistro Thoma de Monte S. Agnetis*, etc. *descriptus ex manu auctoris in Trajecto.*

Ce manuscrit, retrouvé au siècle dernier par l'abbé Ghesquieres, dont il porte le nom, nous laisse quelque doute sur la valeur de cette annotation. En tout cas, il n'en résulterait pas autre chose qu'il a été *écrit* par Thomas de Kempen, qui en était ainsi l'*éditeur*. Car, avant l'imprimerie, l'éditeur c'était le copiste. Cette remarque s'applique à toutes les formules similaires.

Le char était lancé, il alla bon train.

En 1585, le P. Jean Vlimmer fit ajouter le nom de *Thomas à Kempis* au manuscrit de Louvain, qui était sans nom d'auteur. En 1589, le P. Sommail en fit faire autant aux copies prises en 1429, 1433, 1436, 1438, sans nom d'auteur, sur le manuscrit de Liége, de 1417, qui n'en avait pas non plus.

Le nom de *Thomas à Kempis* fut encore ajouté, après coup, au manuscrit de Schyre de 1467, où celui de Jean Gersen fut oblitéré. Quant à celui de Padoue, de 1436, on surchargea le nom de *Jean Gersen* de celui de *Thomas;* la finale *de Campis* peut encore mieux s'entendre du premier que

du second, puisque Gersen était du village *dei Campi* (1).

Le P. Rosweide a édité une *Imitation* au nom de Jean Busch, en 1621, et les autres au nom de *Thomas à Kempis !*

Mais au congrès de Paris de 1671, les Augustiniens ne purent faire reconnaître l'authenticité que du manuscrit de 1441. Or l'on y trouva environ 80 barbarismes et solécismes, et plus de 200 autres fautes. On ne put croire qu'un auteur eût si mal écrit son ouvrage, et on le tint pour copiste, selon la formule finale.

Peut-on encore être kempiste sans rougir? On comprend la sagesse de la Congrégation de la Propagande, comme toujours, dans sa décision du 14 février 1639.

(1) *Revue des questions historiques*, 1873, p. 554-579. — Montfalcon, *Catalogue des Manuscrits*, etc. — Amort, *Scutum Kempense*.

Ce ne fut qu'en face de procédés aussi déloyaux de la part des auteurs hollandais que ceux d'Italie se mirent à défendre leur tradition non interrompue. Le cardinal Bellarmin et Constantin Cajétan, bibliothécaires du Vatican, utilisèrent les richesses des archives confiées à leur garde. Celles de Verceil furent exploitées par de célèbres érudits de cette contrée, Jean-Baptiste Modena, Charles-Amédée Bellini, Marc-Aurèle Cusano, Aurèle Corbellini, Augustin della Chiesa, évêque de Saluces, etc. Citons encore les bénédictins français Mabillon, Delfau, l'anglais Valgrave, l'allemand Mezler, Varadier, chanoine d'Arles, etc.

C'était trop tard, répondra M. Arthur Loth, à bout de raisons : comme si l'on devait se défendre avant d'être attaqué.

XII

Mais, à côté de Thomas à Kempis, l'Université de Paris poussait un autre prétendant.

Jean Charlier, né à Jarson, avait été promu à la dignité de chancelier de cette université, en 1395. Sa position au milieu de l'aristocratie de la capitale lui avait fait répudier son nom roturier pour prendre celui de son village avec la particule. L'orthographe de ce nom finit par suivre la prononciation locale, corroborée de la formule latine : c'est ainsi que dans les premières éditions de ses opuscules on lit : *de Jarson,* et dans les autres : *de Gersenne, de Gersone* ou *de Gersona,* comme le porte l'*Ars moriendi* dans l'*Opus tripartitum.*

En France le *Jarson* s'était transformée en *Gerson* pour conserver en latin à la première lettre la prononciation grasse du *G.* Tandis qu'en Italie *Gersen* s'écrivit quelquefois *Ghersen* ou *Garzone* pour conserver au *G* la prononciation gutturale allemande. Le premier était un nom de village qui supplantait le nom de famille *Charlier.* Le second était un nom patronymique que la famille a toujours gardé. Ces deux familles étaient donc aussi différentes qu'elles étaient éloignées l'une de l'autre.

Mais Jean Charlier n'avait pas les mêmes principes d'humilité que Jean Gersen. La diffusion de son *Opus tripartitum* dans 22 diocèses de France lui avait acquis une notoriété nationale. Elle passa à l'é-

tranger depuis les conciles de Pise, en 1409, et de Constance, en 1414, dans lesquels le chancelier avait joué un certain rôle à la tête des Gallicans.

Quelques copistes de l'*Imitation*, plus calligraphes qu'érudits, n'ayant aucune notion du P. Jean Gersen de Verceil, dont la réputation n'était guère sortie des couvents de la Haute-Italie ou de son ordre, reproduisirent le nom de l'auteur tel qu'ils le trouvaient : *Johannis Gersen*. Mais, ne le connaissant pas, et le prenant pour un autre dont le nom avait quelque ressemblance avec celui-là, et qui était connu parce qu'il avait fait bien plus de bruit, ils ajoutèrent la qualité de ce dernier, *cancellarii Parisiensis*, peut-être de bonne foi.

C'est ainsi qu'on lit : *Johannis Gersen cancellarii Parisiensis* à une copie de l'*Imitation* de 1464, dite de Florence, parce qu'elle provient des collections des Médicis ; comme à celles de Wolfenbuttel et de Reischersberg, de 1477.

Le manuscrit de Vérone de 1467 porte : *Johannis Gersem cancellarii Parisiensis*. Cette variante de *Gersem* paraît avoir été prise sur le manuscrit de Bobbio, et constate évidemment l'antériorité du moine Verceillais au chancelier de Paris dans les manuscrits qui ont servi à faire les copies postérieures.

Les copistes suivants crurent devoir corriger une faute, en remplaçant l'*é* par l'*o*, puisque, d'après le qualificatif, il ne pouvait être question que du chancelier de Gerson.

Cette confusion n'a rien qui nous surprenne pour cette époque. N'avons-nous pas vu, de nos jours, des littérateurs en renom confondre saint Bernard de Menthon avec saint Bernard de Clairvaux, des géographes autorisés prendre Aix-les-Bains pour Aix en Provence, placer le Mont-Blanc en Suisse et le Grand St-Bernard en Savoie, des fonctionnaires soutenir que l'arrondissement de Nice touchait la Savoie et que l'on parlait italien dans nos deux départements ?

Quand, en plein XIXe siècle, on est aussi peu renseigné sur la Savoie, qui a été française de 1792 à 1815, il ne peut paraître étrange qu'on ignorât, il y a quatre siècles, ce qui s'était passé au-delà des Alpes, puisqu'on a peine à en convenir aujourd'hui.

Les PP. Bellarmin, Rossignol,

Possevin, qui étaient pour Thomas à Kempis, passèrent au camp des Gersénistes, dès qu'ils eurent connaissance du manuscrit d'Arona, et conclurent, sans hésiter, que la ressemblance de nom seule avait pu donner lieu à l'opinion en faveur de Gerson.

Une des causes de la méprise qui s'est faite sur ce personnage vient de ce que les copistes réunissant plusieurs ouvrages dans un seul volume, ceux du chancelier qui se sont trouvés accolés à l'*Imitation* l'ont fait passer pour être l'auteur de ce dernier.

Tous n'ont pas été aussi exacts que le moine bénédictin de Mœleck. Le chancelier, fugitif du concile de Constance, alla se cacher à Rathenberg en Bavière pour y écrire le *de Consolatione theologie*, 1418, qu'il porta ensuite à Mœleck dans la Basse-Autriche. Mais le copiste, en ajoutant cet opuscule à la suite d'autres ouvrages ascétiques et de l'*Imitation*, se garda bien d'attribuer ce dernier au chancelier français.

Herman l'ermite, copiant des opuscules de Gerson et d'autres avec l'*Imitation*, ne lui attribua point non plus ce dernier dans le manuscrit de Blois, de 1456.

Tandis que Jacques Lupi, après avoir copié, en 1472, l'opuscule *de Meditatione Cordis* du chancelier, avec l'*Imitation* et un ouvrage d'Isidore de Séville, les donna à son neveu Thomas de Gerson, qui publia les deux premiers sous le nom de son oncle, 1481. Le frère du chancelier, prieur des Célestins de Lyon, procédait avec plus de loyauté, en donnant la liste de ses ouvrages, conforme à celle de son secrétaire, qui ne parlent ni l'un ni l'autre de l'*Imitation.*

Ce fut bien autre chose pour le manuscrit de Valenciennes de 1462, qui, avec l'*Imitation*, contient l'*Internelle consolation*, que Gerson n'a pas avoué être de lui, le *Miroir d'humilité*, traduction du *de Contemptu mundi*, du Pape Innocent III, le *Stimulus amoris*, de saint Bonaventure, traduit en français, en 1406, par Simon de Courcy, au témoignage de Gerson, enfin le *Traité de moralité sur la passion*, dont on ne connaît pas l'auteur (1). Tout fut endossé au nom du chancelier, qui aurait dû succomber sous cette paternité de contrebande.

(1) *Revue des Questions historiques.* 1873, p. 581 615.

On alla plus loin : on surchargea du nom de Gerson le manuscrit de Padoue, de 1436, où celui de *Gersen* avait été altéré pour céder le pas à *Thomas de Campis*.

Quant à celui de Padolirone, apporté, comme le précédent, à Paris, pour les discussions de 1671 et 1687, dont nous avons parlé précédemment, une main postérieure y a apostillé l'inscription tombale du chancelier, en vers latins ; mais en mettant au second vers *Gersen* sans particule à la place de *Gerson*, afin, probablement, de ne pas contredire l'orthographe primitive que porte le manuscrit et de fourvoyer plus facilement le lecteur (1) !

Peut-on être encore Gersoniste sans rougir ?

Quelle que soit l'époque de ces substitutions, elles étaient l'œuvre d'un parti, qui finit par s'afficher audacieusement. On conserve à la bibliothèque de Turin un manuscrit de l'*Imitation*, venu de l'étranger, avec la suscription : *A Magistro Johanne Gerson Cancellario parisiensi.* Mais, à son arrivée en Italie, où le véritable auteur de l'*Imitation* était parfaitement connu, on se hâta d'apostiller cette rectification, qui est, du reste, d'une très-ancienne écriture : *Auctor hujus libri fuit Johannes Gersen abbas sancti Stephani Vercellarum ex Canabaco.*

(1) Catalogue des manuscrits.

Ce qui s'était fait dans la copie des manuscrits s'est continué dans les éditions imprimées. J.-B. Sessa en fit une à Venise, en 1501, sur un manuscrit de l'abbaye bénédictine de Sainte-Catherine, qui portait le nom de l'auteur : *Johannis Gersen.* A la fin du livre imprimé, on lit : *Johannis Gerson Cancellarii parisiensis de contemptu mundi libri quatuor finiunt.* Un des exemplaires dont fut gratifiée l'abbaye tomba entre les mains d'un homme qui connaissait parfaitement le manuscrit original ; et il écrivit ce correctif à la suite : *Hunc librum non compilavit Johannes Gerson, sed D. Johannes abbas Vercellensis, ut habetur usque hodie propria manu scriptum in eadem abbatia* (1). Cette note, constatée déjà par Cajétan, en 1615, parut tellement importante qu'elle fut contrôlée et authentiquée par acte notarié à Rome, le 25 février 1641, confirmé par

(1) Voir C. Cajetan et J. Valart, sur *l'auteur de l'Imitation*.

le protonotaire apostolique Félix Marcorio.

L'usage de ne désigner Jean de Gerson qu'avec son titre de chancelier de Paris, auquel il tenait extrêmement, nous autoriserait à revendiquer comme une variante de *Johannis Gersen* la suscription du manuscrit de Brescia, qui porte *Johannis Gerson*, sans autre qualification ; même celle du manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, de 1460, *à magistro Johanne Gerson*. Car, si le titre d'*abbas*, qu'on lit cinq fois dans le plus ancien manuscrit qui porte un nom, celui d'Arona, ne peut s'appliquer ni à Thomas à Kempis, ni au chancelier, et ne convient qu'à Jean Gersen, qui était abbé du monastère de Verceil, il n'en est pas de même du titre de *magister*, dont ce dernier pouvait aussi être qualifié, comme professeur de morale et de droit à l'Université de Verceil.

Quant à l'emploi de l'*o* pour l'*e*, il se justifie assez par l'orthographe de *Garzon* ou *Garzoni*, qu'on trouve dans plusieurs actes de cette famille à Cavaglià et à Verceil, ainsi que nous l'avons dit plus haut (1).

M. Arthur Loth, qui est loin d'être favorable à l'Italie, avoue que les Gersénistes ont toujours invoqué pour eux avec autant de droit que les Gersénistes le nom tout court de *Gerson* dans les manuscrits.

Nous n'avons rencontré qu'une fois le nom de l'abbé de Verceil avec la particule *Giovanni de Gersenis*, dans le manuscrit de Bologne. Mais, comme il ne porte aucun autre qualificatif, et que dans la panse de la lettre initiale ornée du *Qui sequitur me*, on a figuré le buste d'un moine, ce qui ne pouvait convenir au chancelier, ce manuscrit a toujours été compté sans difficulté pour l'abbé de Verceil.

Au vrai, ce sont deux mots oubliés ou négligés par le traducteur probablement à cause de leur ressemblance avec l'italien, *de' Gerseni*, comme on dit aussi *de' Avogadri*, en latin *de Advocatis*. Ce pluriel des noms patronymiques est aussi en usage dans nos contrées pour les familles nombreuses, Desgeorge, Desjacque, Desduc, Desjean, Desrobert, etc.

D'ailleurs la plus ancienne édition de l'*Imitation* où se lise le

(1) Alexandre Paravia, *della Controversia Gerseniana*. A. Blanchet, *Notes sur les familles Gersonio et Gersenio de Cavaglià et de Verceil*.

nom de Gerson est postérieure de cinquante ans à sa mort. Pendant ce demi-siècle on ne trouve aucun témoignage qui lui fasse l'honneur de cet ouvrage. Et pourtant ses œuvres étaient célèbres; son nom avait retenti partout.

Et qu'on ne nous oppose pas que cinquante ans séparent aussi la mort de Jean Gersen du premier manuscrit qui porte son nom; car la situation n'était plus la même. Les droits de Gersen étaient établis, que les prétentions de Gerson n'avaient pas commencé; puisque le manuscrit d'Arona a précédé d'un siècle la nomination de Charlier à la chancellerie.

Pour ne pas nous répéter, nous résumerons avec M. Arthur Loth que tout manque au chancelier pour être l'auteur de l'*Imitation*, la preuve testimoniale, la preuve historique, l'autorité des manuscrits, la tradition, la vraisemblance. Il ne doit qu'à une erreur ou à un amour-propre de parti, qui ont formé le préjugé des modernes, d'avoir été considéré comme l'auteur d'un livre qu'il n'aurait pu faire.

Et c'est pour combattre ce préjugé et celui des Kempistes que les auteurs que nous avons cités au chapitre précédent, ainsi que Thomas Mulatera, Durandi, Muratori, Olivieri, Valsechi, Le Thuillier, de Quatremaires, Valart, Vernazza, Napione, Cancellieri, de Gregory, Cibrario, Avogadro, Pillet, etc., se sont mis à l'œuvre.

Mais, en démasquant les fictions d'à Kempis et de Gerson, ils ont maintenu à sa hauteur la personnalité de Jean Gersen, très-connu en Italie et même ailleurs par les maisons de son ordre, mais surtout à Cavaglià et à Verceil.

M. Arthur Loth leur dira : Vous venez trop tard ! sans se douter le moins du monde qu'on peut lui rétorquer son argument, à lui qui vient chercher une nouvelle patrie au sublime inconnu, lorsque Gersen et Verceil sont en possession depuis six siècles! Oui, vraiment c'est trop tard pour oser, avec des suppositions toutes gratuites, nier une existence aussi bien établie, et proposer un auteur moins ancien, dont le nom est encore à chercher!

Si la moindre tradition avait conservé le souvenir d'un auteur de l'*Imitation* dans les lieux et à l'époque prétendue par M.Loth, comment les Hollandais auraient-ils attendu à la fin du xve siècle pour n'op-

poser que Thomas à Kempis, prêtre seulement dès 1413, à Jean de Jarson, chancelier de Paris dès 1395? Comment n'ont-ils pas trouvé un auteur au moins contemporain de Gerson pour porter l'honneur de Windesheim? M. Arthur Loth est-il plus rapproché des traditions primitives qu'on ne l'était, il y a quatre siècles?

En supposant la découverte d'un nom, qui est absolument inconnu jusqu'ici comme du prétendu auteur de l'*Imitation*, il faudra faire litière du principe de notoriété, si hautement formulé à l'égard de Jean Gersen.

Nous osons mieux espérer de celui qui a défendu tant de fois la bonne cause dans l'*Univers*. Un précieux aveu s'est échappé un jour de sa plume; il ne voudra pas toujours le contredire.

En observant dans son manuscrit de 1406 la citation du chapitre L du livre III, terminée par ces mots: *ait humilis Franciscus;* ce qui permet, dit-il, de conjecturer que l'auteur du troisième livre de l'*Imitation* était contemporain de saint François d'Assise, M. Arthur Loth, comparant la différence de citation du chapitre XXXIV, toujours d'après son manuscrit, en conclut qu'on peut croire le texte original de l'*Imitation* contemporain du Saint (1).

Qu'il vienne donc étudier les rapports de ce saint avec le B. Jean Gersen, et l'histoire de cette université de Verceil, dans laquelle ce dernier a enseigné les disciples de saint François, et alors la vérité n'aura plus à se voiler la face dans les plis de tel ou tel drapeau.

(1) *Revue des Questions historiques*, 1873, 547.

XIII

Verceil était une station romaine sur la voie militaire de Milan à Aoste. On y a conservé quinze inscriptions romaines et plusieurs autres souvenirs de cette époque.

D'après les travaux de Cusano et de Mabillon, l'abbaye de St-Étienne de Verceil remonte au VIe siècle et se rattache au passage de saint Maur, disciple de saint Benoît, allant dans les Gaules. Elle était située hors la ville vers la porte actuelle de Casal.

A la demande d'Otgier, guerrier au service de Charlemagne, et devenu abbé de St-Faron près de Retz, elle fut unie avec plusieurs autres à cette dernière maison bénédictine, en 806.

Cette dépendance cessa après que Charles-le-Gros eut donné aux évêques de Verceil le pouvoir temporel de la contrée. Ceux-ci le firent administrer par des avoués, *Advocati*, par des vicomtes, *Visconti*, d'où les noms de ces familles.

L'abbaye de St-Étienne prêtait le principal concours à un *Studium*, appelé aussi *Sapientia*, établi près de la maison capitulaire de Saint-Eusèbe. Cette école, devenue célèbre, publiait des travaux, entre autres, un dictionnaire littéraire, dédié à l'évêque Atton, qui contribua beaucoup au progrès de cette université naissante.

Malheureusement, son successeur Ingon faillit l'anéantir par une mauvaise administration dès 961. L'empereur Otton, par diplôme du 1er novembre 1000, annula tous

ses actes ; et les évêques suivants la rétablirent dans son premier lustre. Innocent II, dans une bulle du 1er mars 1142, constatait cette prospérité, et prenait l'abbaye sous sa protection (1).

L'abbé Jean Scoto, d'une famille distinguée, qui a donné des juges, des consuls, des capitaines, des abbés, des chanoines à Verceil, est l'auteur d'une *Concordance* de l'Ecriture-Sainte et du droit canonique, que le cardinal Ferrari, évêque de Verceil, utilisa plus tard pour la correction et publication du décret de Gratien, sous Grégoire XIII.

Après lui François Ranzo donnait un commentaire des Décrétales, qui lui valait le surnom de *Glossateur Verceillais* (2).

Jean Gersen lui succéda comme *doctor in Decretis*. Mais ce fut son cours de théologie mystique qui lui valut le surnom de *Commentateur Verceillais* de la part de Thomas *Gallo* ou le français, qui lui avait succédé dans la même chaire. Il suffit de lire l'*Imitation* pour se convaincre que Jean Gersen donnait ses préférences à la théologie ascétique. Et, parmi les titres que lui ont conservés les historiens, le plus fréquent, celui d'*abbé Jean de Verceil* ou simplement l'*abbé de Verceil*, atteste que, comme supérieur du couvent bénédictin, Jean Gersen avait été l'*abbé* par excellence, parce qu'il avait laissé l'*Imitation*, le livre par excellence.

Les cours publics étaient très-fréquentés. L'Université de Padoue y fut annexée en 1224. Le règlement de 1228 constate quatre rectories, celle des Français, Anglais et Normands, tenue alors par Adam de Canocle, celle des Teutons par Regnaud de Boxvillers et Henry de Stanz, celle des Provençaux, Espagnols et Catalans par Gaufred et celle des Italiens par l'archevêque de Milan et Jacques d'Ivrée. Les étudiants se distribuaient en 500 pensions au prix le plus éleyé de 19 livres de Pavie, et jouissaient de divers droits et privilèges pour pouvoir s'adonner aux études, à l'abri de toute autre sollicitude (1).

Pour retenir sous le frein de la discipline cette jeunesse cosmopolite et prévenir les divisions qui menaçaient de surgir entre les di-

(1) Mandelli, *Il commune di Vercelli*. Canetti, *L'abbazia benedeltina di S. Stefano*.

(2) Camille Mella, *Della controversia Gerseniana*, p. 108.

(1) Duboin, *Raccolta delle leggi, etc.*, vol. XVI.

vers partis dans l'administration de la commune de Verceil, l'abbé avait institué la Société laïque de St-Étienne sous la direction du monastère. Elle devint assez importante pour que son chef figurât avec le prévôt du chapitre de St-Eusèbe parmi les consuls de la cité, qui partageaient avec celui du peuple le pouvoir exécutif. Ils ne reconnaissaient au-dessus d'eux qu'un Podestà, qui avait sous sa main les juges civils et criminels (1), et qui finit par absorber le pouvoir, en 1240.

Mais les guerres entre les princes de cette partie de l'Italie allaient bientôt détruire les fruits de prospérité que Verceil recueillait du culte des sciences et des lettres.

Dès 1372, Galéas Visconti, seigneur de Verceil, avait dû étendre les fortifications de la ville, et le monastère de St-Étienne se trouva enclos dans les murs d'enceinte. Ce voisinage de la soldatesque fut loin d'être favorable à la vie pacifique et studieuse du cloître. Les priviléges de l'Université reçurent aussi de graves atteintes, dès 1404 les cours ne purent être fréquentés, et la ville devint presque déserte avec l'épidémie de 1410 (1).

(1) Goffredo Casalis. *Vercelli*, 257. *Monumenta hist. patriæ*, I, 1045.

Déjà en 1405, Louis de Savoie, prince d'Achaie et apanagé du Piémont, avait reçu la soumission des Avogadro et autres grandes familles du Verceillais, ainsi que de plusieurs communes. A sa mort, en 1418, son apanage revint à Amédée VIII, qui acquit définitivement la seigneurie de Verceil de Philippe-Marie de Visconti, en 1427. Ce fut alors qu'il fit transporter à l'université fondée à Turin par Louis d'Achaie, en 1405, les droits et priviléges de celle de Verceil, qui était resté fermée, mais en laissant aux abbés de St-Étienne le titre de *conservateur apostolique* de ses droits et priviléges, en souvenir de la prépondérance que leurs prédécesseurs avaient eue dans celle de Verceil (2).

Nous donnons ici un tronçon de la liste des abbés de St-Étienne d'après Mgr Augustin Louis della Chiesa, dans sa chronologie des évêchés et abbayes du Piémont et de la Savoie, augmentée par Victor Mandelli, historien de Verceil

(1) Mandelli, *Il commune di Vercelli*, III.

(2) Duboin, *Raccolta delle Leggi*, vol XVI. Thomas Vallauri, *Storia delle Università degli studi del Piemonte*. I.

et le P. Camille Mella. Les chiffres représentent les dates des actes qui se sont passés sous leur administration :

Aldon	1142
Hugon	1172
Opizzon	1173
Jean Scoto	1200
Robald Calcaneo	1206-1214
Jean Gersen	1220-1238
Pierre des Bondons	1240-1245
Ardizon	1275-1285
Simon	1288-1291
Guillaume Avogadro de Quarègna	1308-1340
Simon Massarola des Bondons	1344-1357
Guillaume, neveu du précédent	1365-1375
Augustin	1381
Benoît des Bolgares	1391-1411
Pierre Salomon	1424-1432
Pierre de Lucinges en Genevois	1432-1434
Perceval de Lucinges	1436-1462

Le personnel du monastère avait considérablement diminué pour les causes que nous avons rappelées. A la mort de Perceval de Lucinges, Philippe de Lucinges en eut l'administration avec six religieux, et l'abbaye fut donnée en commande.

ABBÉS COMMENDATAIRES

Augustin Corradi de Lignana	1462
François Philibert de Savoie	1476
Il devint archevêque d'Auch en 1483, puis évêque de Genève en 1484.	
Jean de Compeys, évêque de Turin, dès 1469, puis de Genève en 1482, enfin archevêque de Tarentaise en 1484	1484
Jean Étienne Ferrèro, évêque de Verceil, cardinal,	1492
Léonard Grosso della Rovère, évêque d'Agen, cardinal	15..
Urbain de Miolans, évêque nommé du nouveau diocèse de Chambéry, 1515, qui fut supprimé sur les instances de François Ier, roi de France	1518
Boniface Ferrero, évêque de Verceil	1522
Augustin Ferrero, évêque de Verceil	1529

En l'absence de religieux, le pape Paul III, par bulle du 11 avril 1536, confia la desserte de leur église au chapitre de Saint-Jean-de-Latran, qui devait y tenir un prévôt et 14 chanoines, réduits à 8 en 1539.

Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, devant augmenter les fortifications, se mit d'accord avec l'abbé commendataire, Gui Ferrero, évêque de Verceil, et obtint du pape Grégoire XIII une bulle du 15 mai 1581, qui transférait les chanoines de Latran au monastère de St-Just de Suse. Les biens de l'abbaye avec les charges d'une école secondaire étaient attribués aux Jésuites, établis là dès 1578. On rasa ensuite le monastère et l'église, dont le titre fut transféré à une petite église, dite aussi de St-Étienne dans la Cité, parce que le monastère dont elle dépendait, était autrefois hors ville.

C'est probablement à l'occasion de l'une de ces translations que le portrait de l'abbé Jean Gersen fut transporté à Turin comme celui d'une célébrité de l'abbaye supprimée. On peut le voir encore au musée de cette ville.

Cette petite église, située près Sainte-Marie-Majeure, se trouvant ruinée, l'abbé commendataire en fit faire une près de la porte qui ouvre la route de Turin, appelée pour cela St-Étienne *della Strada*. Elle fut vendue en 1805. Toutefois on avait conservé quelques terres de l'antique abbaye, et c'est sur ce reste conservé que le roi Charles-Albert rétablit en 1841 le titre abbatial, qui s'éteindra à la mort du dernier titulaire, en vertu de la loi du 25 mai 1855 (1).

En face de cette extinction prochaine d'un titre qui n'est plus lui-même que l'ombre nominale d'un établissement complètement détruit, les Verceillais n'ont pas voulu laisser tomber dans l'oubli un passé aussi glorieux. Et, si Cavaglià a donné le jour à l'immortel auteur de l'*Imitation*, c'est dans le monastère de St-Étienne de Verceil que ce livre inimitable a été composé. C'est le seul monument impérissable qui en reste; et il suffirait à lui seul pour illustrer à jamais la ville de Verceil (2).

Mais il y a un devoir de reconnaissance pour les compatriotes de son saint auteur de perpétuer le souvenir local de cette œuvre. Déjà la rue qui de l'église de Cavaglià va dans la projection des ruines du couvent où le pieux bénédictin fit son noviciat, porte le nom de *Jean Gersen*. Il sera donné également à la rue qui de l'ancienne cité de Verceil tend vers

(1) Canetti, *L'abbazia benedittina di S. Stefano*.

(2) Blanchet, *Le monument du Bienheureux Jean Gersen à Cavaglià*, Ivrée, 1875.

l'endroit où existait le célèbre monastère de St-Étienne, dont l'auteur de l'*Imitation* a été la plus grande illustration.

Ce n'est pas assez. Il faut que ce glorieux souvenir se traduise par un monument national, dont le marbre transmette aux générations futures, comme celui de Cavaglià, le nom désormais certain de celui à qui Dieu a inspiré l'œuvre sublime, dont saint François de Sales disait : « Ce livre est tout d'or. C'est un élixir et un consommé de l'Evangile (1). »

On se rappelle la bénédiction apostolique que le Souverain Pontife envoya à toute l'assistance, le jour de l'inauguration du monument de Cavaglià, le 28 octobre 1874.

Lorsque le projet du monument à élever à Verceil fut présenté à Pie IX, Sa Sainteté voulut bien écrire de sa main au bas de la supplique : *Benedicat Deus vos et opera manuum vestrarum, die 22 februarii 1875, Pius P. P. IX* (1).

Le P. Camille Mella a eu l'obligeance de m'envoyer une gravure représentant la miniature du manuscrit de Cava, et l'abbé A. Blanchet, le dessin du monument de Cavaglià, dont j'ai donné la description au commencement, et, tout dernièrement encore, un moulage en plâtre reproduisant de grandeur naturelle le médaillon de ce monument, qui est calqué sur l'image miniaturée du manuscrit de Cava.

Le copiste de ce manuscrit, du XIVe siècle, en formant la lettre initiale du texte du premier verset, s'est évidemment inspiré des souvenirs de sainteté de l'auteur de l'*Imitation*. Il l'a figuré en miniature dans la panse de la lettre, à toute la hauteur du buste, et tenant des deux mains contre son

(1) Le Camus, *Esprit de saint François de Sales*, VII, VII.

(1) *Circulaire du Comité de Verceil pour la souscription au monument de Jean Gersen.*

cœur une croix, que vient de lui remettre la main droite du Christ, marquée de la plaie du crucifiement et entourée d'un léger nuage. La figure angélique du bénédictin noir est absorbée dans cette contemplation, et semble répondre : *Suscepi de manu tua crucem ; portabo usque ad mortem*, etc. III, LVI. C'est l'histoire de cette apparition, dont le souvenir a dû être conservé sur quelque monument de l'Ordre, non loin de Verceil, et que le copiste a voulu reproduire. Cette conjecture s'appuie de l'origine lombarde des nombreux manuscrits de l'abbaye bénédictine de Cava près Salerne.

Il est regrettable que ce précieux spécimen ait été séparé de son fonds, qui aurait pu mettre sur la voie du fait signalé (1). Nous avons cru être agréable aux lecteurs en le faisant reproduire dans la photographie qui est en tête de cet opuscule.

L'*Imitation* a versé le baume des consolations dans bien des cœurs affligés. Elle a éclairé des intelligences distinguées, qu'un enseignement hostile et l'entraînement des circonstances avaient dévoyées (1). Elle a puissamment contribué à la sanctification de beaucoup d'âmes. Ce ne peut être que l'œuvre d'un saint. L'auteur Jean Gersen a reçu dans les documents que nous avons cités les qualifications de serviteur de Dieu, de vénérable, de bienheureux et même de saint, parce que c'était l'opinion publique. Encore aujourd'hui on cueille religieusement des fleurs dans les ruines de l'abbaye de Cavaglià, où *San Giovanni Gersen* a fait son noviciat, comme on le pratique à Annecy dans le jardin de la Maison de la Galerie, où saint François de Sales avait installé le premier Institut de la Visitation.

On invoque le B. Jean Gersen avec un plein succès pour des malades désespérés et condamnés par les médecins. Nous ne connaissons pas les faits qui ont motivé la réputation de sainteté dont il jouissait dans les siècles précédents. Mais nous pourrions en citer plusieurs de cette année 1876, qui sont de notoriété publique à Cavaglià. Les *ex-voto* de la Chapelle du monument en sont un

(1) Porté à Paris pour le congrès de 1671 ; comme les autres, ce manuscrit n'a jamais été restitué, et se trouve classé à la bibliothèque nationale sous le n° 1555 *bis*.

(1) Bernardi, *Discorso..... inaugurandosi una lapide monumentale à Giovanni Gersen*. 1874.

témoignage authentique (1). Et, comme c'est bien à l'auteur de l'*Imitation* qu'on s'adresse, il est évident que le Ciel intervient dans la question que nous avons soutenue. Nous avons hâte d'ajouter que la valeur hagiologique de ces faveurs et les qualifications données à celui par l'intercession duquel on les obtient, sont du ressort exclusif des jugements de l'Église.

Nous n'avons donc qu'un vœu à exprimer, c'est que l'on instruise la cause de son culte. Ce sera le couronnement des actes que nous avons rapportés de Paul IV, d'Innocent XI, de Pie VII, de Grégoire XIII et des œuvres qu'a bénies l'immortel Pie IX.

(1) Correspondance de M. Blanchet et de M. Vella, prévôt de Cavaglià.

ERRATA.

Page	2	Colonne	1	Ligne	18, *ajoutez :* Mgr.
—	3	—	1	—	3, da, *lisez :* de.
—	13	—	1	—	8, Deniao, *lisez :* Denina.
—	14	—	1	—	19, du manuscrit, *lisez :* des manuscrits.
—	15	—	2	—	21, les, *lisez :* des.
—	22	—	1	—	15, Gersen, *lisez :* Gerson.
—	28	—	2	—	30, (1), *lisez :* (2).
—	28	—	2	—	36, (1), *lisez :* (2).
—	30	—	1	—	20, accentuées, *lisez :* accentués.
—	30	—	2	—	9, par, *lisez :* pour.
—	60	—	2	—	5, Gersénistes, *lisez :* Gersonistes.

TABLE



DU MÊME AUTEUR :

Résumé de préceptes littéraires, l'éloquence, l'orateur.

Répertoire archéologique des arrondissements d'Albertville et de Moûtiers, couronné par l'Académie de Savoie.

Mémoire sur les voies romaines de Savoie, avec carte et plan, souscrit par le Ministère de l'Instruction publique.

Les Fins, Bautas et Annessy, études sur les origines d'Annecy.

La vallée de Beaufort en Savoie.

Saint Bernard de Menthon, son siècle, son œuvre, donné en conférence publique.

De l'origine et de l'organisation provinciale des diocèses de Savoie ; discours de réception à l'Académie de Savoie.

Les Allobroges à propos d'Alesia, discussion historique et géographique.

L'Histoire et le Regeste genevois ; rapport à la Société Florimontane d'Annecy.

Le passage d'Annibal du Rhône aux Alpes.

Promenade archéologique à Belleville de Hauteluce.

Les Archives historiques de Savoie.

Pasquinade diplomatique ; dialogue biblique sur la guerre du Montferrat, en 1615.

Mémoire sur la Savoie, présenté au cabinet de Versailles, par M. de Bonnaire, pendant l'occupation espagnole de 1743 ; annoté.

Questions archéologiques et historiques sur les Alpes de Savoie entre le lac Léman et le Mont-Genèvre.

Les Alpes graies, pœnines et cottiennes.

Vies abrégées des SS. Jacques et Marcel, premiers évêques de Tarentaise, et de plusieurs autres évêques, dans les *Petits Bollandistes.*

La Sapaudia avant les Allobroges, Annecy et les Genevois-Nemours, les quartiers du vieil Annecy, Notre-Dame-de-Liesse, l'Hôpital des pestiférés, les Marquisats, la Maison de la Galerie, l'Hôpital général de la Providence. le Saint-Sépulcre, le Pape Innocent V, divers pèlerinages à saint François de Sales, l'Abbaye de Sainte-Catherine, un casus belli avec la Suisse, le Prieuré de Saint-Clair, et autres notices historiques dans la *Revue savoisienne,* etc.

Sous Presse :

Occupations, Annexions et Neutralité de la Savoie.

